

Le curriculum de l'Ontario
11^e et 12^e année

Éducation artistique

A large graphic of a globe is centered on the page. It consists of a black outline of a globe with several thick black lines representing latitude and longitude. Overlaid on this is a white, hand-drawn style globe with a grid of latitude and longitude lines.

2000

Table des matières

Introduction	3
La place du programme-cadre d'éducation artistique dans le curriculum	3
Le programme-cadre d'éducation artistique dans le contexte de l'école franco-ontarienne ..	5
Le programme-cadre d'éducation artistique	6
Aperçu	6
Cours et crédits	7
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	10
Attentes et contenus d'apprentissage	10
Domaines d'étude	10
Arts médiatiques	11
Arts médiatiques, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ASM3M)	12
Arts médiatiques, 12 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ASM4M)	16
Arts visuels	20
Arts visuels, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AVI3M)	21
Arts visuels, 11 ^e année, cours ouvert (AVI3O)	26
Arts visuels, 12 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AVI4M)	31
Danse	36
Danse, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ATC3M)	37
Danse, 11 ^e année, cours ouvert (ATC3O)	41
Danse, 12 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ATC4M)	45
Exploration et création artistique	49
Exploration et création artistique, 12 ^e année, cours ouvert (AEA4O)	50
Musique	54
Musique, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AMU3M)	55
Musique, 11 ^e année, cours ouvert (AMU3O)	60
Musique, 12 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AMU4M)	65

An equivalent publication is available in English under the title *The Ontario Curriculum, Grades 11 and 12: The Arts, 2000*.

Cette publication est postée dans le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse Internet suivante : <http://www.edu.gov.on.ca>.

Théâtre	72
Théâtre, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AAT3M)	73
Théâtre, 11 ^e année, cours ouvert (AAT3O)	79
Théâtre, 12 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AAT4M)	85
Théâtre, 12 ^e année, cours ouvert (AAT4O)	90
Quelques considérations concernant la planification du programme	96
Grille d'évaluation du rendement	100

Introduction

Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2000 sera mis en œuvre à partir de septembre 2001 dans les classes de 11^e année et à partir de septembre 2002 dans les classes de 12^e année des écoles secondaires de langue française de l'Ontario. Le présent document remplace les sections se rapportant aux années supérieures dans les programmes-cadres suivants :

- *Arts visuels, cycles intermédiaire et supérieur, 1986*
- *Danse, partie A : Politique de planification du programme, cycles intermédiaire et supérieur, 1991*
- *Danse, partie B : Planification du programme, cycles intermédiaire et supérieur, 1992*
- *Expression dramatique, cycles intermédiaire et supérieur, 1981*
- *Art dramatique – Théâtre, cours préuniversitaire de l'Ontario, 1986*
- *Musique, cycles intermédiaire et supérieur, 1990*

Les renseignements communs à tous les programmes-cadres sont publiés dans un document complémentaire intitulé *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Planification des programmes et évaluation, 2000*. Cette publication est également disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse Internet suivante : <http://www.edu.gov.on.ca>.

La place du programme-cadre d'éducation artistique dans le curriculum

L'expérience artistique – les arts médiatiques, les arts visuels, la danse, la musique et le théâtre – joue un rôle important dans l'éducation de tous les élèves. Les arts nourrissent l'imagination et le sens de l'esthétique, tout en offrant aux élèves des moyens uniques pour comprendre le monde qui les entoure. Toutes les formes artistiques communiquent par une symbolique complexe – verbale, visuelle et auditive – et aident les élèves à considérer certains aspects de la vie sous des angles différents. Grâce à leur contact avec les arts, les élèves approfondissent leur compréhension de la condition humaine. Ils ou elles peuvent imaginer ce qu'ils ressentiraient s'ils étaient à la place de tel ou tel personnage dans une pièce, un opéra ou une peinture et essayer de comprendre son point de vue. Ils ou elles découvrent des valeurs communes, tant sur le plan esthétique que sur le plan humain, dans diverses œuvres d'art et, ce faisant, approfondissent leur compréhension des autres et apprennent que les arts peuvent avoir une grande influence civilisatrice sur les sociétés. En créant leurs propres œuvres, ils ou elles communiquent leur vision du monde tout en affinant leurs habiletés artistiques et leur jugement esthétique. Comme la création artistique est étroitement reliée au jeu et aux relations humaines, les élèves connaissent l'émerveillement et la joie que procure la création artistique, ce qui peut les motiver à participer de façon plus engagée à la vie culturelle et à d'autres activités éducatives.

En plus de donner accès à une variété de carrières dans le domaine des arts, les cours décrits dans le présent document préparent les élèves à toute une gamme d'emplois stimulants dans d'autres secteurs. Une bonne éducation artistique ne bénéficie pas seulement aux élèves qui aspirent à des carrières dans le domaine de la littérature, du théâtre, du cinéma, de la musique, de la danse, des arts visuels ou des arts médiatiques. Dans les cours d'éducation artistique, les élèves améliorent leur capacité de raisonnement et de pensée critique et créative. Ils ou elles apprennent à mieux communiquer et à mieux collaborer, ainsi qu'à utiliser des technologies

variées. En s'adonnant à diverses formes artistiques, ils ou elles approfondissent leur appréciation de divers points de vue et apprennent à aborder les autres avec empathie et ouverture d'esprit. Ils ou elles apprennent à aborder des questions et à présenter des idées sous des angles nouveaux, à enseigner et à convaincre, à divertir et à créer, en prêtant toujours attention à l'aspect esthétique. La participation aux activités artistiques leur permet d'affiner leur sens de l'écoute et de l'observation, de mieux se connaître et d'accroître leur confiance en eux. Les élèves sont ainsi amenés à prendre des risques, à résoudre des problèmes de manière créative et à tirer parti de leurs ressources personnelles. Bref, les connaissances et les habiletés acquises grâce à l'éducation artistique sont applicables à de nombreuses autres entreprises humaines.

Dans les cours d'éducation artistique, les élèves apprennent les principes et les éléments artistiques qui sont communs à tous les arts. La danse et le théâtre, par exemple, ont des techniques communes de préparation et de présentation et font appel à des compétences semblables d'interprétation et de mouvement. La musique, comme la danse, communique par le rythme, la phrase et les variations; de plus, ces deux disciplines artistiques utilisent divers aspects de la composition classique, traditionnelle et contemporaine. Les arts visuels, la danse et le théâtre ont en commun divers aspects de conception visuelle, d'interprétation et de présentation tels que le mouvement, l'espace, la texture et l'environnement. Les arts médiatiques utilisent divers aspects de plusieurs formes d'art, dont le son, le mouvement et les effets visuels. Enfin, tous les arts témoignent de périodes historiques et de valeurs culturelles.

Une forme artistique peut être source de création pour une autre forme d'art; le sujet d'une reproduction d'œuvre d'art, par exemple, peut servir de canevas à un tableau dramatique, ou une phrase musicale peut inspirer un dessin. Une forme artistique peut aussi être le prolongement d'une autre, comme c'est le cas lorsque des phrases musicales sont adaptées à des mouvements de danse. Un sujet quelconque peut être abordé dans une perspective multidisciplinaire; par exemple, pour créer une œuvre illustrant un événement, les élèves peuvent fabriquer des masques, concevoir une chorégraphie, écrire un récitatif pour un chœur, composer un accompagnement musical et réaliser des effets spéciaux à l'aide de médias comme l'éclairage de scène ou les effets sonores. Une autre approche multidisciplinaire pourrait être de se concentrer sur la façon dont certains principes de la composition – équilibre, unité, accent, contraste, répétition, rythme et mouvement – trouvent leur expression dans les arts médiatiques, les arts visuels, la danse, la musique et le théâtre.

Il existe également des liens entre les arts et les autres disciplines. Par exemple, la symétrie d'une structure musicale peut avoir un rapport avec certains principes mathématiques. Des connaissances en mathématiques peuvent servir à créer la maquette à l'échelle d'un décor de théâtre ou établir le budget d'un spectacle. Les élèves qui suivent un cours d'histoire peuvent essayer de donner vie à un événement du passé en le réinterprétant dans une œuvre dramatique. De plus, les élèves suivant des cours d'histoire, de géographie et de sciences humaines et sociales peuvent arriver à une compréhension plus profonde des autres cultures et des temps passés en étudiant les arts visuels de ces cultures et de ces époques. Les élèves de musique peuvent se servir de leurs connaissances des principes physiques pour étudier les ondes sonores émises par un ensemble musical. Les élèves de danse peuvent appliquer les principes du mouvement à leurs chorégraphies.

La matière de tout cours d'éducation artistique peut être combinée à celle d'un ou de plusieurs cours d'une autre discipline afin de créer un cours interdisciplinaire. Les politiques et les modalités applicables à cet égard sont présentées dans un programme-cadre distinct régissant l'élaboration des cours interdisciplinaires.

Le programme-cadre d'éducation artistique de 11^e et 12^e année est conçu de façon à s'appuyer sur les connaissances et les compétences que les élèves ont acquises en 9^e et 10^e année. Durant les deux premières années du secondaire, le programme permet aux élèves de poursuivre l'étude des diverses formes d'art en stimulant leur intérêt et en posant les bases d'une étude plus poussée et plus spécialisée. Dans toutes les matières artistiques de 11^e et 12^e année, on met l'accent sur l'acquisition et l'application plus complexe des compétences de façon à aider les élèves à interpréter le monde qui les entoure et à faire des choix éclairés. En 11^e et 12^e année, la matière enseignée dans chaque cours est présentée avec des renvois, dans un ordre et selon une structure qui encouragent les élèves à faire des rapprochements entre leur apprentissage et les milieux collégiaux et universitaires, le marché du travail et le monde en général.

Le programme-cadre d'éducation artistique dans le contexte de l'école franco-ontarienne

Conformément au mandat et à la politique d'aménagement linguistique qui incombent à l'école de langue française, chaque cours comportera l'attente générique suivante :

«L'élève utilise la langue française et l'ensemble des référents culturels connexes pour exprimer sa compréhension, synthétiser l'information qui lui est communiquée et s'en servir dans divers contextes.»

Tous les cours de 11^e et 12^e année du programme-cadre d'éducation artistique comprennent une section intitulée Arts et francophonie. Située vers la fin de chaque cours, cette section amène l'élève à voir comment les artistes francophones expriment diverses facettes de leur culture. Les exemples fournis dans cette section portent sur les arts en Ontario français, au Canada français, voire sur la scène internationale de la francophonie. L'élève peut s'appuyer sur cette exploration de la francophonie pour affirmer son identité culturelle. Il ou elle se rend compte du rôle que jouent les arts dans la formation de l'identité culturelle.

Tout au long des cours, le personnel enseignant insistera sur l'emploi du mot juste et du terme spécialisé afin que l'élève acquière un vocabulaire étendu et enrichisse ses compétences linguistiques en français. Toute attente ou tout contenu qui traite de la communication implique ce souci d'améliorer les habiletés de l'élève à s'exprimer avec aisance en français. Les élèves devront disposer de matériel documentaire en français pour étudier et faire leurs recherches. Les enseignantes et enseignants veilleront à ce que les élèves consultent des sites en langue française lors de leurs recherches dans Internet sur un sujet artistique. Il importe également que les personnes-ressources que l'on invitera aux cours puissent s'adresser à la classe en français.

La connaissance des deux langues officielles du Canada constitue un atout non seulement sur le marché du travail mais aussi sur le plan personnel. Il serait bon de rappeler cet avantage aux élèves et de leur souligner les possibilités de poursuivre leurs études ou leur formation dans des programmes ou des établissements de langue française. D'ailleurs, certaines des carrières qui découlent de ce programme-cadre pourraient leur permettre de travailler en français. Il serait important de les en informer.

Le programme-cadre d'éducation artistique

Aperçu

Le programme-cadre d'éducation artistique de 11^e et 12^e année est composé de deux cours en arts médiatiques, de trois cours en arts visuels, de trois cours en danse, de trois cours en musique, de quatre cours en théâtre ainsi que du cours Exploration et création artistique.

Le nouveau curriculum des écoles secondaires est organisé suivant plusieurs types de cours, lesquels sont décrits dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Planification des programmes et évaluation, 2000*. Cependant, tous les types de cours ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les disciplines. Dans le programme-cadre d'éducation artistique de 11^e et 12^e année, on offre deux types de cours, les cours de la filière préuniversitaire/précollégiale et les cours ouverts.

Éducation artistique, cours de 11^e et 12^e année

Année	Cours	Type	Code*	Préalable
Arts médiatiques				
11 ^e	Arts médiatiques	Préuniversitaire/ précollégial	ASM3M	Arts médiatiques, 10 ^e année, ou tout cours de 9 ^e ou 10 ^e année du programme-cadre d'éducation artistique
12 ^e	Arts médiatiques	Préuniversitaire/ précollégial	ASM4M	Tout cours de 11 ^e année du programme-cadre d'éducation artistique
Arts visuels				
11 ^e	Arts visuels	Préuniversitaire/ précollégial	AVI3M	Arts visuels, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouvert
11 ^e	Arts visuels	Ouvert	AVI3O	Arts visuels, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouvert
12 ^e	Arts visuels	Préuniversitaire/ précollégial	AVI4M	Arts visuels, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou ouvert
Danse				
11 ^e	Danse	Préuniversitaire/ précollégial	ATC3M	Danse, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouvert
11 ^e	Danse	Ouvert	ATC3O	Danse, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouvert
12 ^e	Danse	Préuniversitaire/ précollégial	ATC4M	Danse, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou ouvert

Exploration et création artistique				
12 ^e	Exploration et création artistique	Ouvert	AEA4O	Tout cours de 9 ^e , 10 ^e ou 11 ^e année du programme-cadre d'éducation artistique
Musique				
11 ^e	Musique	Préuniversitaire/ précollégial	AMU3M	Musique, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouvert
11 ^e	Musique	Ouvert	AMU3O	Musique, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouvert
12 ^e	Musique	Préuniversitaire/ précollégial	AMU4M	Musique, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou ouvert
Théâtre				
11 ^e	Théâtre	Préuniversitaire/ précollégial	AAT3M	Art dramatique, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouvert
11 ^e	Théâtre	Ouvert	AAT3O	Art dramatique, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouvert
12 ^e	Théâtre	Préuniversitaire/ précollégial	AAT4M	Théâtre, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou ouvert
12 ^e	Théâtre	Ouvert	AAT4O	Théâtre, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou ouvert

N.B. : Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.

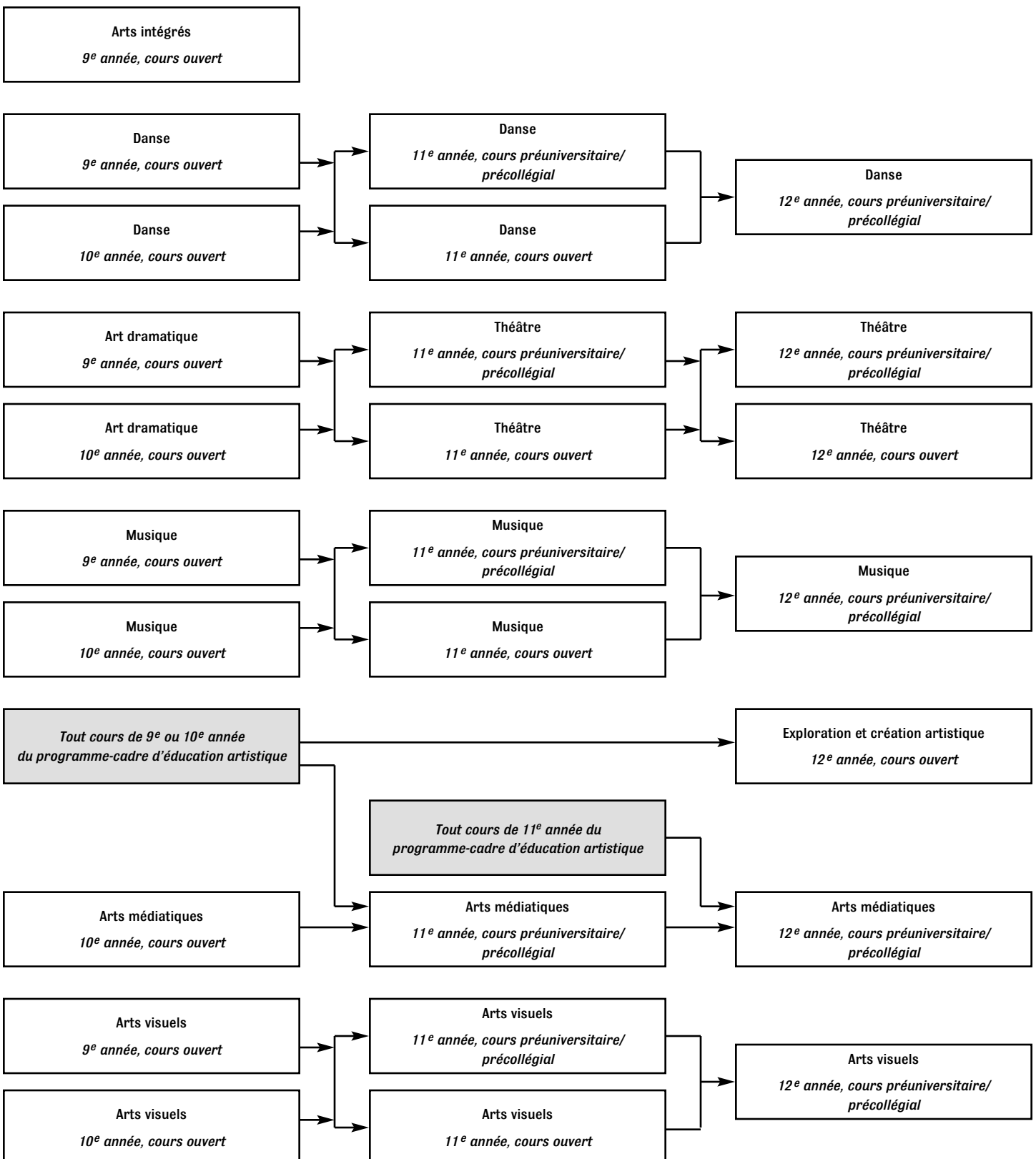
* Les codes de cours sont composés de cinq caractères. Les trois premiers caractères indiquent la matière. Le quatrième caractère correspond à l'année (3 et 4 renvoient à la 11^e et à la 12^e année respectivement). Le cinquième caractère indique le type du cours (M est mis pour la filière préuniversitaire/précollégiale et O indique un cours ouvert).

Cours et crédits

De par leur conception, les cours de 11^e et 12^e année sont censés être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra élaborer des demi-cours donnant droit à des demi-crédits pour les programmes spécialisés, tels que les programmes d'apprentissage et de transition de l'école au monde du travail, pour autant que le cours original ne constitue pas une condition d'admission à un programme universitaire. Les universités détermineront pour leurs programmes les cours requis au secondaire, lesquels devront être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier afin de permettre aux élèves de satisfaire aux conditions d'admission.

Organigramme des préalables en éducation artistique, de la 9^e à la 12^e année

Cet organigramme présente l'organisation des cours en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.



De la 9^e à la 12^e année, les demi-cours exigent un minimum de 55 heures d'enseignement et doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Les demi-cours doivent ensemble inclure toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage du cours dont ils sont tirés. Les attentes et les contenus de tous les domaines d'étude du cours original doivent être répartis entre les deux demi-cours de la meilleure façon possible pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés dans le temps alloué.
- Un cours dont la réussite est préalable à un autre cours peut aussi être offert sous forme de demi-cours, mais l'élève doit réussir les deux demi-cours pour obtenir ce préalable. L'élève n'est pas tenu de terminer les deux demi-cours si le cours original ne constitue pas un préalable à un cours qu'il ou elle a l'intention de suivre par la suite.
- Le titre de chaque demi-cours doit préciser «Partie 1» ou «Partie 2». Un demi-crédit (0,5) sera inscrit dans la colonne des crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario.

Les conseils scolaires s'assureront que tous les demi-cours respectent les conditions ci-dessus et feront rapport annuellement sur tous les demi-cours au ministère dans les rapports de septembre des écoles.

Les attentes énoncées dans ce document pour les cours d'arts visuels, de danse, de musique et de théâtre ont été établies de façon à permettre aux écoles d'élaborer des cours qui traitent d'aspects particuliers de la matière. On trouvera ci-dessous quelques-uns des aspects sur lesquels les cours d'arts visuels, de danse, de musique et de théâtre pourraient se concentrer :

- *En arts visuels* : dessin, peinture, sculpture, gravure, film
- *En danse* : ballet, danse moderne, danse-jazz, composition
- *En musique* : musique vocale ou chorale, musique instrumentale, composition musicale, ensemble à cordes
- *En théâtre* : métier d'actrice ou d'acteur, création collective, théâtre musical

Quelle que soit la spécialité du cours, on doit donner aux élèves la possibilité de réaliser toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage du cours décrit dans ce document.

Les élèves peuvent prendre plus d'un cours d'arts visuels, de danse, de musique et de théâtre par année et ils ou elles recevront les crédits prévus à condition que ces cours diffèrent par la spécialisation. Par exemple, un élève pourrait prendre deux cours de musique en 11^e année et obtenir un crédit pour chacun si l'un porte sur la musique vocale et l'autre sur la musique instrumentale.

Aucune disposition n'a été prévue pour l'élaboration de cours spécialisés en arts médiatiques. Les écoles peuvent offrir les deux cours d'arts médiatiques décrits dans ce document, ou un seul des deux.

Les codes de cours indiqués dans le tableau des pages 6 et 7 renvoient aux cours qui sont décrits dans ce document. Les cours spécialisés devraient être codés conformément à la liste des codes de cours affichée sur le site Web du ministère (www.gov.on.ca). Par exemple, le code qui renvoie au cours ouvert de 11^e année de jazz vocal est AMJ3O; le code qui renvoie au cours ouvert de 11^e année de musique instrumentale-harmonie est AMI3O.

L'école présentera dans son prospectus tous les cours offerts, accompagnés de leurs codes respectifs. En ce qui concerne les cours spécialisés, il faudrait ajouter une phrase aux descriptions de cours pour préciser la spécialisation.

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Il est important que les élèves aient l'occasion d'apprendre de différentes façons : individuellement ou en équipe, de façon indépendante ou guidés par le personnel enseignant, par des activités pratiques ou par des démonstrations suivies d'exercices. Il n'existe pas qu'une seule bonne façon d'enseigner ou d'apprendre. Le personnel enseignant choisira et adaptera ses méthodes selon les besoins des élèves et les exigences du cours.

Attentes et contenus d'apprentissage

Les cours sont divisés en domaines d'étude. À chaque domaine correspondent des attentes et des contenus d'apprentissage. Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que les élèves doivent avoir acquises à la fin de chaque cours, tandis que les contenus d'apprentissage décrivent en détail ces connaissances et ces habiletés. Les élèves démontreront leur compréhension de la matière dans leur travail en classe, leurs recherches ainsi que lors d'épreuves et d'examens qui servent à évaluer leur rendement.

Les contenus sont répartis en plusieurs rubriques, lesquelles portent chacune sur des aspects particuliers des connaissances et des habiletés traitées dans le cours. Cette répartition pourra aider le personnel enseignant à planifier les activités d'apprentissage. Cependant, le fait d'organiser les cours selon des rubriques et des domaines d'étude ne signifie pas que les attentes et les contenus d'une rubrique ou d'un domaine doivent être abordés séparément.

Plusieurs des contenus comprennent des exemples entre parenthèses. Ces exemples illustrent le type d'habileté, la portée de l'apprentissage ou le degré de complexité recherché. Il ne faut pas les considérer comme des listes exhaustives ou obligatoires des notions à étudier. Ces exemples ne sont donnés que pour guider le personnel enseignant.

Dans ce document, on a répété les attentes et les contenus qui traitent d'habiletés et de connaissances demeurant importantes d'une année à l'autre. Dans ce cas, la progression d'une année à l'autre est indiquée soit par des modifications de l'énoncé ou par des exemples plus complexes. On notera que toutes les habiletés décrites dans les attentes et les contenus des années précédentes sont développées et perfectionnées entre la 11^e et la 12^e année, même lorsque ces habiletés ne sont pas mentionnées dans les attentes et les contenus de la 11^e et 12^e année.

Domaines d'étude

Les cours d'éducation artistique sont organisés selon trois domaines d'étude distincts mais interreliés, soit la théorie, la création et l'analyse.

Dans le domaine théorie, l'accent est mis sur la compréhension des concepts, notamment les éléments, les formes, les styles et les techniques. Les attentes du domaine création portent sur le processus de création et la mise en application des connaissances théoriques. Dans le domaine analyse, on insiste sur l'analyse des œuvres d'art ainsi que sur l'examen des questions esthétiques et de la fonction de l'art dans la société. Les aspects historiques d'un art peuvent être traités dans les domaines théorie et analyse.

Arts médiatiques

Les arts médiatiques constituent un secteur artistique émergent qui remet en question les paradigmes esthétiques traditionnels. Ces arts proposent de nouveaux moyens de recréer des formes d'art traditionnelles et offrent des méthodes novatrices d'utiliser les formes d'art traditionnelles pour parvenir à des formes hybrides. En fait, l'hybridation est une caractéristique fondamentale de nombreuses formes d'arts médiatiques. Les arts médiatiques peuvent aussi donner lieu à une interaction avec le public. C'est le cas des installations interactives, de la robosculpture, des simulations et de l'art réseau (art sur Internet). De plus, certaines formes d'arts médiatiques font appel à des environnements virtuels, par exemple celles qui mettent en jeu l'holographie ou les projections laser. Parmi les autres formes principales d'arts médiatiques, on trouve l'art vidéo, l'art néon, l'électrographie et l'infographie.

En arts médiatiques, le processus de création vise entre autres à résoudre des problèmes d'ordre expressif et créatif, en intégrant la technologie aux éléments et aux matériaux artistiques. Les techniques et les processus utilisés en arts médiatiques peuvent relever de la photographie, de la vidéographie, de la cinématographie, de l'enregistrement analogique ou électroacoustique, et de l'animation classique. Ils peuvent aussi appartenir au monde numérique et inclure l'imagerie, le graphisme et l'enregistrement sonore numérisés, de même que la sculpture sonore, la modélisation bidimensionnelle et tridimensionnelle, la robotique, l'holographie et les installations multimédiatiques.

Les éléments des arts médiatiques sont le plus souvent les mêmes que ceux des arts d'origine – par exemple la ligne, la couleur et la texture en arts visuels; l'espace, le temps et l'énergie en danse; la durée, la hauteur et l'intensité en musique; le personnage, le lieu et le conflit en théâtre. De même, les principes de composition sont essentiellement ceux des arts traditionnels – par exemple, l'équilibre, la variété et l'unité. Par contre, à la différence des arts traditionnels, les arts médiatiques peuvent faire appel à des matériaux non pas réels mais virtuels. Ainsi, au lieu d'utiliser de la peinture pour créer des textures et des lignes, l'artiste peut se servir d'une projection d'images. La composition de l'œuvre paraît alors différente selon le point à partir duquel on l'observe (point de réception). Un sens de l'éphémère peut également être transmis grâce au médium utilisé, par exemple par la projection d'images dans l'espace.

Les cours d'arts médiatiques sont centrés sur l'acquisition des habiletés pratiques et des connaissances théoriques requises pour communiquer des idées, des sentiments et des convictions à un public visé, et même pour interagir avec lui. Le contexte d'étude est propice à une réflexion sur les aspects culturels, historiques, sociaux et économiques des arts médiatiques. En prenant part aux activités d'arts médiatiques, les élèves peuvent développer leurs capacités d'imagination et d'expression, tout en acquérant les compétences requises pour apprendre toute leur vie et pour prendre leur place dans la communauté.

En arts médiatiques, les attentes sont classées en trois domaines distincts mais connexes : théorie, création et analyse. **La théorie** porte sur la compréhension des concepts, des éléments et des principes, de même que sur la connaissance des techniques, des technologies et des processus. **La création** a trait aux divers aspects créatifs des arts médiatiques. Enfin, **l'analyse** est centrée sur l'examen de l'esthétique et sur l'étude de la fonction des arts médiatiques dans la société.

Arts médiatiques, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial

(ASM3M)

Ce cours est axé sur l'acquisition des connaissances et des habiletés nécessaires à la production d'œuvres médiatiques relevant notamment de la robosculpture, de l'électrographie, de la copigraphie et de l'animation associée à des effets sonores synthétisés. L'élève développe une appréciation de l'évolution des arts médiatiques par l'analyse d'œuvres choisies. Il ou elle est aussi appelée à créer des œuvres médiatiques en recourant à diverses technologies, telles que la photographie numérique, la modélisation informatique, la synthèse sonore, la vidéographie numérique et l'enregistrement sonore multipiste.

Préalable : Arts médiatiques, 10^e année, ou tout cours de 9^e ou 10^e année du programme-cadre d'éducation artistique

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- employer la terminologie appropriée pour discuter des arts médiatiques dans divers contextes.
- décrire l'utilisation d'une variété de concepts (p.ex., éléments, principes), de techniques et procédures dans ses travaux d'arts médiatiques et ceux des autres.
- décrire des œuvres d'arts médiatiques à partir de leurs origines historiques (p. ex., cinématographiques, vidéographiques, électroacoustiques).
- décrire des conventions applicables à la pratique des arts médiatiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Langage médiatique

- expliquer l'utilisation des éléments, principes, notions et concepts propres aux arts médiatiques dans ses travaux et ceux des autres, en employant la terminologie appropriée (p. ex., notion d'éphémère dans une installation, notion d'interactivité dans une performance d'art, notion de point d'être dans l'art au laser et l'holographie).
- dégager d'une œuvre en arts médiatiques des éléments, principes, et concepts communs à d'autres formes artistiques (p. ex., utilisation d'éléments de musique en électroacoustique).

Histoire

- décrire l'apport de la technologie aux arts médiatiques (p. ex., effet de l'encodage numérique sur la diffusion des arts médiatiques).
- expliquer le développement des arts médiatiques en fonction de leur contexte historique (p. ex., historique du film d'art, de la vidéo d'art, de la musique synthétique).

Conventions et pratiques

- décrire les aspects légaux reliés à la pratique des arts médiatiques et à leur diffusion (p. ex., accès à l'information, droit à la vie privée, droits d'auteur).
- décrire l'importance des normes de sécurité applicables au travail en arts médiatiques (p. ex., disposition des câblages électriques dans une installation d'art).
- démontrer combien il est important de respecter le bien commun dans les ateliers, les laboratoires, les salles de répétition, d'exposition ou autres espaces (p. ex., partage de l'équipement et des ressources).

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des concepts propres aux arts médiatiques dans ses propres travaux.
- utiliser des technologies et des procédés traditionnels et émergents pour réaliser des travaux en arts médiatiques.
- appliquer les étapes du processus de création (recherche, exploration, expérimentation, réalisation et évaluation) pour créer des travaux individuels et collectifs.
- employer des concepts et des procédés communs à d'autres formes artistiques pour réaliser des travaux en arts médiatiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Application du langage en arts médiatiques

- employer des éléments, principes, technologies et procédures propres aux arts médiatiques dans l'exécution d'une œuvre hybride réunissant à la fois l'image, le son et le mouvement (p. ex., installation multi-vidéo, robosculpture).
- appliquer correctement divers concepts en arts médiatiques dans ses travaux (p. ex., hybridation, éphémère).
- choisir un concept ou un procédé associé à une autre forme d'art (p. ex., proprioception en danse) et l'explorer dans l'exécution d'une œuvre en arts médiatiques.

Habilités techniques et processus de création

- utiliser une variété de techniques et procédés traditionnels pour réaliser un travail hybride qui intègre l'image, le son et le mouvement (p. ex., installation multividéo).

- sélectionner et employer des techniques et procédés traditionnels et émergents en fonction d'un message à véhiculer (p. ex., montage analogique d'une vidéo d'art, animation par ordinateur).
- démontrer son habileté à utiliser des périphériques et des logiciels informatiques pour réaliser un travail numérique en arts médiatiques (p. ex., numériseur, appareil de photographie numérique, logiciel de synthèse des images, logiciel de modélisation).
- démontrer sa capacité à travailler en groupe et à résoudre un problème collectivement en appliquant toutes les étapes du processus de création.
- organiser un portfolio numérique de ses œuvres (p. ex., base de données, multimédia).

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer ses travaux en arts médiatiques et ceux des autres en appliquant les étapes du processus d'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation, jugement).
- analyser l'effet des arts médiatiques dans sa vie et dans sa communauté.
- analyser les fonctions des œuvres d'arts médiatiques dans la société.
- décrire des carrières reliées à ses intérêts en arts médiatiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus d'analyse critique

- évaluer une œuvre hybride en appliquant toutes les étapes du processus d'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation, jugement).
- présenter des critiques de diverses œuvres en arts médiatiques (p. ex., visuelles, acoustiques, électroacoustiques, cinématographiques) dans le contexte de leur évolution historique.

Arts et francophonie

- expliquer comment les arts médiatiques permettent aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- expliquer l'importance de certaines réalités culturelles propres aux francophones, par le biais d'un travail en arts médiatiques (p. ex., réalisation en infographie démontrant les avantages de la diversité et de la pluralité au sein de la communauté franco-ontarienne).
- reconnaître l'importance des valeurs communes en participant à la réalisation et à la diffusion d'un travail de groupe en arts médiatiques (p. ex., valoriser une particularité de l'identité culturelle francophone).

- illustrer la variété de l'expression artistique francophone en Ontario, au Canada et ailleurs (p. ex., répertoire des artistes, associations, organismes de service et autres regroupements artistiques, par régions ou par pays).

Fonctions de l'art

- analyser la fonction des éléments symboliques dans une œuvre choisie (p. ex., iconographie propre aux francophones d'Amérique et d'ailleurs).
- expliquer l'importance des arts médiatiques dans l'expression, la diffusion et la promotion d'une culture (p. ex., rôle des arts médiatiques dans la promotion des groupes minoritaires).
- expliquer les retombées socio-économiques des arts et de l'industrie médiatiques (p. ex., contribution d'organismes culturels ou de centres de production télévisuelle au développement régional).

Cheminement de carrière

- documenter les compétences requises par des carrières en création, réalisation, diffusion ou gestion des arts médiatiques.
- démontrer comment ses intérêts et aptitudes peuvent se rattacher à des carrières en arts médiatiques.

Arts médiatiques, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial

(ASM4M)

Ce cours est axé sur l'acquisition et le perfectionnement des connaissances et des habiletés nécessaires à la production d'œuvres interactives telles que des installations d'art, des vidéos interactifs, des simulations et des œuvres d'art réseau. L'élève analyse des œuvres médiatiques et crée des produits artistiques interactifs en recourant à divers procédés et technologies, comme l'infographie, la synthèse d'images, la vidéo numérique, l'électroacoustique. De plus, l'élève monte un portfolio de ses œuvres.

Préalable : Tout cours de 11^e année du programme-cadre d'éducation artistique

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- employer la terminologie appropriée pour discuter des arts médiatiques dans divers contextes.
- démontrer une compréhension des concepts (p. ex., éléments, principes), des procédés et des technologies émergents utilisés en arts médiatiques.
- décrire des œuvres interactives en arts médiatiques à partir de leurs fondements historiques.
- démontrer une compréhension des conventions suivies dans la pratique des arts médiatiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Langage médiatique

- décrire l'utilisation des éléments, principes, notions et concepts propres aux arts médiatiques dans ses travaux et ceux des autres, en employant la terminologie appropriée (p. ex., interactivité engendrée par la présence d'une interface).
- décrire l'utilisation des nouvelles technologies, surtout dans des œuvres interactives (p. ex., art réseau).

Histoire

- expliquer comment le développement des arts médiatiques a évolué à partir des formes traditionnelles (p. ex., holographie à partir de la sculpture, performance à partir de la danse et du théâtre).
- décrire l'apport des technologies émergentes aux arts médiatiques (p. ex., effet de la robotique sur la robosculpture, de la télématique sur les collectifs d'artistes).
- dégager et décrire les aspects historiques et stylistiques d'œuvres choisies (p. ex., émergence de l'art vidéo depuis les années 1960, origines de la copigraphie).
- identifier des théories et des courants associés aux arts médiatiques (p. ex., courant de pensée techno, mouvement cyberpunk).

Conventions et pratiques

- expliquer des aspects légaux reliés à la diffusion des arts médiatiques (p. ex., lois gouvernant la diffusion d'œuvres numériques).
- démontrer une compréhension des règles d'usage et des normes de sécurité applicables dans la pratique des arts médiatiques (p. ex., création de postes de travail ergonomiques, disposition sécuritaire de l'équipement).

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- appliquer les notions et concepts des arts médiatiques à la production d'œuvres artistiques.
- appliquer les techniques et les procédés traditionnels et émergents pour créer des œuvres artistiques.
- appliquer et adapter les étapes du processus de création dans la production individuelle et collective.
- choisir des concepts et procédés empruntés à d'autres formes artistiques et à d'autres disciplines pour les appliquer aux arts médiatiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Application du langage en arts médiatiques

- utiliser les éléments, principes, technologies et procédés pour créer une œuvre interactive (p. ex., altérité des interactions dans une installation d'art).
- documenter et appliquer une variété de techniques et procédés dans une œuvre d'arts médiatiques, en démontrant une compréhension de l'utilisation des éléments, des principes et des concepts.
- documenter une théorie, un concept ou un procédé emprunté à une autre discipline pour concevoir une œuvre interactive (p. ex., mathématiques fractales, théorie du chaos utilisées comme éléments catalyseurs).

Habilités techniques

- employer une variété de techniques et procédés traditionnels (p. ex., techniques d'enregistrement analogique) pour créer une œuvre d'arts médiatiques.
- communiquer un message en utilisant des technologies émergentes (p. ex., logiciel d'édition sonore, de montage vidéo-numérique).
- choisir et employer une interface pour réaliser une œuvre interactive (p. ex., sculpture de lumières rendues interactives à l'aide d'un circuit).

- réaliser un portfolio numérique d'œuvres artistiques en employant des procédés d'encodage analogique et numérique (p. ex., cédérom, multimédia interactif, site Internet).
- employer les habiletés et la technologie requises pour gérer un projet d'arts médiatiques (p. ex., organigramme, échancier, gabarit, logiciel de gestion).
- démontrer une capacité à travailler en groupe et à résoudre un problème durant la création et la production d'une œuvre d'arts médiatiques.

Processus de création

- choisir et employer un ou plusieurs procédés et techniques pour communiquer des idées ou résoudre des problèmes dans la création d'une œuvre d'arts médiatiques.
- faire la synthèse des étapes du processus de création suivies dans un projet individuel ou collectif en arts médiatiques (p. ex., fichiers documentant la démarche de réflexion lors de la cueillette de données, des travaux de conception, de la réalisation et de la rétroaction).

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer une œuvre interactive en démontrant une compréhension du processus d'analyse critique.
- analyser comment les œuvres d'arts médiatiques l'influencent personnellement et comment elles touchent sa communauté.
- analyser le rôle des œuvres d'arts médiatiques dans la société.
- déterminer les possibilités de carrières reliées à ses habiletés en arts médiatiques.
- dégager et exprimer son identité culturelle dans des œuvres d'arts médiatiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus d'analyse critique

- évaluer une œuvre interactive en utilisant les étapes du processus d'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation, jugement).
- analyser et évaluer la composition et les aspects esthétiques d'une œuvre d'arts médiatiques.

Fonctions de l'art

- analyser les éléments symboliques d'une culture dans une œuvre choisie en arts médiatiques (p. ex., iconographie de la technoculture).
- dégager l'importance des arts médiatiques dans l'actualisation et la promotion d'une culture (p. ex., effet des collectifs d'artistes et des sites d'art réseau).
- analyser les retombées socioéconomiques des arts médiatiques sur l'industrie culturelle, tant au niveau régional que national (p. ex., effets socioéconomiques d'événements ponctuels comme les Jeux de la francophonie).
- démontrer une compréhension de la fonction et de la portée des expositions et productions à des fins commerciales et artistiques.

Arts et francophonie

- expliquer comment les arts médiatiques permettent aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- démontrer l'importance des valeurs culturelles des francophones dans l'exécution d'une œuvre d'arts médiatiques (p. ex., projet qui témoigne d'un engagement culturel).
- analyser l'importance de participer à des activités regroupant des artistes francophones de sa communauté ou d'ailleurs (p. ex., collectifs via la télématique, sites d'art réseau, téléconférences à assistance virtuelle).

Cheminement de carrière

- comparer ses habiletés aux compétences requises dans des carrières en création, réalisation, gestion et diffusion des arts médiatiques (p. ex., sens de l'organisation chez la gestionnaire, le gestionnaire d'une entreprise d'infographie).
- répertorier et évaluer des perspectives d'emploi reliées à la production en arts médiatiques.

Arts visuels

Le cours d'arts visuels porte sur l'appréciation artistique et le travail pratique en atelier. L'analyse et l'interprétation des beaux-arts, des arts appliqués et de l'artisanat font partie intégrante du cours. Par son travail en atelier, l'élève conçoit et crée des œuvres et produits artistiques, et explore une variété de matériaux et techniques.

Les attentes du cours sont regroupées autour de trois domaines distincts mais rattachés l'un à l'autre.

- **La théorie** permet de faire un survol des connaissances et concepts reliés aux arts visuels, à leurs structures, à leurs fondements historiques et à leurs formes de représentation. Les contenus d'apprentissage sont divisés selon les rubriques suivantes : langage visuel, histoire et culture. Il faudra porter une attention particulière aux différents styles, formes, périodes, communautés et cultures étudiés au cours de chacune des années, pour couvrir équitablement l'ensemble des connaissances devant être acquises à la fin de la 12^e année.
- **La création** figure au centre des cours en arts visuels et repose essentiellement sur une approche imaginative. Les contenus d'apprentissage sont divisés selon les rubriques suivantes : perception et planification, expérimentation et production, examen et évaluation.
- **L'analyse** permet à l'élève de faire un examen détaillé des éléments, structures et concepts sur lesquels reposent les interprétations et les jugements. Les contenus d'apprentissage sont divisés selon les rubriques suivantes : processus d'analyse critique, esthétique, développement personnel et cheminement de carrière, arts et francophonie.

Arts visuels, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial

(AVI3M)

Ce cours donne à l'élève l'occasion de perfectionner ses habiletés et ses connaissances en arts visuels. L'élève explore une variété de sujets dans des activités d'atelier et consolide ses habiletés pratiques. Il ou elle analyse ses œuvres et étudie divers aspects de l'histoire de l'art occidental ainsi que les formes d'art du Canada et de différentes parties du monde.

Préalable : Arts visuels, 9^e ou 10^e année, cours ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- employer une terminologie appropriée dans tous les domaines de la théorie en arts visuels.
- démontrer sa connaissance de divers aspects de l'art canadien, de l'art occidental du XV^e au XIX^e siècle, de l'art de la civilisation asiatique et de diverses cultures.
- décrire les effets environnementaux des pratiques et des produits utilisés en arts visuels.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Langage visuel

- employer une terminologie appropriée pour discuter des matériaux, des styles et des formes d'art étudiés dans ce cours.
- expliquer comment les éléments et principes du design sous-tendent les idées et les concepts exprimés dans une œuvre.
- décrire l'utilisation et l'effet de certains matériaux, styles et modes de représentation dans les œuvres artistiques étudiées.
- décrire les problèmes environnementaux liés à la production d'œuvres d'art et de design (p. ex., dangers de production, recyclage, élimination des déchets).
- comparer des exemples d'arts appliqués et de beaux-arts, provenant du Canada et d'autres pays, qui présentent des qualités stylistiques similaires.
- montrer que l'usage des symboles iconographiques change avec les cultures (p. ex., représentation du lion dans l'art asiatique, par opposition au lion dans l'art européen).
- décrire comment des travaux d'artistes, choisis parmi des cultures non occidentales, reflètent les climats politiques, sociaux et religieux de leur époque.
- décrire des événements survenus simultanément dans les arts visuels, la danse, la musique, le théâtre, les sciences et la philosophie durant chacune des périodes étudiées.

Histoire de l'art et culture

- décrire divers aspects de l'histoire de l'art occidental, du XV^e au XIX^e siècle (Renaissance, baroque, néoclassicisme, romantisme et réalisme).
- démontrer sa compréhension d'une sélection d'œuvres d'art canadien et d'architecture canadienne (p. ex., portraits, représentations topographiques, architecture et décoration religieuses).

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer ses aptitudes à résoudre des problèmes visuels et conceptuels lors de ses activités d'atelier.
- produire des œuvres d'art originales à l'aide de divers matériaux, outils, processus et technologies.
- documenter et évaluer son processus de création et sa production artistique, en constituant un portfolio.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Perception et planification

- analyser des œuvres d'art célèbres qui utilisent les techniques et les matériaux que l'élève souhaite explorer.
- utiliser les images d'autres cultures et d'autres continents comme ressources dans ses réalisations.
- se servir correctement et abondamment de matériel de recherche (y compris du matériel provenant d'Internet) dans la préparation de ses activités en atelier.
- concevoir et transformer des images à l'aide des technologies nouvelles (p. ex., manipulation de photographies numériques, conception assistée par ordinateur).
- utiliser en toute sécurité du matériel et des techniques pour réaliser des projets précis de beaux-arts, d'arts appliqués et d'artisanat.

Expérimentation et production

- démontrer des habiletés de base en dessin (dessin réaliste, abstrait et schématique).
- peindre à l'aquarelle (p. ex., lavis et autres techniques), réaliser des gravures (p. ex., à la pointe sèche, au burin, à l'eau forte) et faire des assemblages et des sculptures (p. ex., avec bois, textiles, fils d'acier).
- utiliser les éléments et les principes du design pour exprimer une idée ou un concept.
- créer des projets d'artisanat, de beaux-arts et d'arts appliqués qui explorent des sujets et des thèmes particuliers et qui reposent sur un choix judicieux des éléments et des principes de composition.
- employer avec justesse une terminologie spécialisée pour discuter des matériaux et des techniques.
- évaluer ses choix ainsi que son utilisation de matériaux et de techniques.
- documenter son processus de création en indiquant les ressources utilisées et en incluant à son portfolio ses croquis, sa planification, ses expérimentations, ses corrections et ses créations finales.
- faire un choix judicieux des travaux appropriés à inclure dans son portfolio.

Examen et évaluation

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer ses œuvres et celles des autres en utilisant un processus d'analyse critique et des critères esthétiques pertinents.
- analyser des œuvres en les situant dans leurs contextes historique, politique, social et culturel.
- analyser comment les institutions culturelles façonnent notre perception et notre compréhension des arts.
- analyser l'influence des arts visuels sur sa vie.
- analyser les possibilités d'études postsecondaires et de carrières en arts visuels.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus d'analyse critique

- évaluer des œuvres d'art, oralement et par écrit, en suivant un processus d'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation et évaluation).
- utiliser les concepts pertinents et la terminologie appropriée pour analyser des œuvres d'art.
- expliquer comment le style, le contexte historique et les caractéristiques artistiques reliés aux œuvres de certains artistes ont influencé ses travaux.
- analyser les aspects narratifs, symboliques et conceptuels d'œuvres d'art sélectionnées.
- identifier et expliquer l'information visuelle utilisée pour donner un sens à une œuvre d'art.
- identifier les goûts culturels, les stéréotypes sociaux et les modes de pensée personnels associés à des œuvres et à des artistes.

Esthétique

- expliquer comment les éléments de représentation et l'organisation formelle du contenu visuel servent à la fois à créer et à analyser une œuvre d'art.
- expliquer comment l'expression de sentiments, pensées et idées contribue à créer et à analyser une œuvre d'art.
- déterminer comment les musées et les galeries d'art influencent, sur les plans social et politique, la manière dont nous voyons et percevons les œuvres d'art (p. ex., comment les collections sont constituées, qui a accès aux lieux d'exposition, comment diverses cultures sont représentées).
- analyser les questions soulevées par une œuvre d'art controversée, ou par des créations inspirées d'événements économiques ou sociaux particuliers (p. ex., architecture du Pavillon du Canada d'Expo 67 à Montréal, acquisition de *Voie de feu* par Barnett Newman).

**Développement personnel
et cheminement de carrière**

- décrire l'influence exercée par l'étude des arts visuels sur sa vie intellectuelle, émotive et spirituelle.
- évaluer l'utilité des connaissances et des habiletés acquises par l'étude des arts visuels.
- décrire des programmes postsecondaires en arts visuels, en particulier ceux offerts en français.
- décrire les connaissances et les habiletés requises pour des carrières en arts visuels et dans d'autres domaines connexes (p. ex., relationniste, conservatrice ou conservateur de musée).
- utiliser des extraits de textes littéraires ou de films de langue française pour élaborer un projet (p. ex., textes de littérature contemporaine, films de l'Office national du film).
- commenter l'importance de la culture dans l'expression artistique (p. ex., Jean-Paul Lemieux, *La visite*; Ozias Leduc, *L'enfant au pain*).
- comparer des réalisations ontariennes, canadiennes et mondiales à l'intérieur d'une même forme ou d'un même style (p. ex., paysages chez les artistes du Groupe des Sept et chez les impressionnistes français; art abstrait chez Guido Molinari et chez Barnett Newman).

Arts et francophonie

- expliquer comment les arts visuels permettent aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- expliquer son intérêt pour des projets valorisant la francophonie dans son milieu (p. ex., créer des affiches ou cartons d'invitation pour divers événements francophones).

Arts visuels, 11^e année, cours ouvert

(AVI3O)

Ce cours met l'accent sur les activités en atelier dans un ou plusieurs arts visuels. L'élève crée des œuvres pour explorer une grande variété de sujets et évalue ses compositions en fonction de critères spécifiques. Il ou elle examine le contexte historique et culturel de l'art occidental (y compris l'art canadien) et de l'art de différentes cultures afin d'appuyer son étude de matériaux et techniques spécifiques.

Préalable : Arts visuels, 9^e ou 10^e année, cours ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- employer la terminologie appropriée pour décrire les concepts, les principes, les styles, le contenu, les matériaux et les techniques.
- démontrer une connaissance des arts visuels des cultures occidentales et non occidentales dans le contexte de son travail en atelier.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Langage visuel

- expliquer comment l'utilisation des éléments et des principes de composition sous-tendent les idées et les concepts présents dans ses propres créations.
- identifier et décrire les matériaux, les techniques et les qualités stylistiques des œuvres étudiées et indiquer leur pertinence pour ses propres travaux.
- employer la terminologie appropriée dans ses présentations orales et écrites.

Histoire et culture

- démontrer une compréhension de divers aspects d'œuvres occidentales, aussi bien historiques que contemporaines, en beaux-arts, arts appliqués et artisanat, tout en établissant des liens avec ses propres intérêts et ses travaux en atelier.
- répertorier des exemples d'œuvres d'arts appliqués, provenant de diverses cultures, qui ont été influencées par de nouvelles technologies et de nouveaux matériaux.
- identifier le style, le contexte historique et culturel, la technique et le propos de l'artiste dans les œuvres à l'étude.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- créer des œuvres en utilisant en toute sécurité des techniques, des matériaux et des technologies associés au contenu à exprimer.
- réaliser un ensemble de créations qui illustrent un progrès dans son travail en atelier, tant au niveau de la technique que de l'expression.
- décrire ses activités artistiques en utilisant la terminologie spécialisée.
- documenter et évaluer son processus de création ainsi que sa production artistique en constituant un portfolio.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Perception et planification

- utiliser correctement une recherche poussée et variée dans son travail préparatoire en atelier.
- exprimer ses idées et ses sentiments par le choix judicieux des éléments et des principes de composition (p. ex., joie par le mouvement et le rythme).
- utiliser une imagerie personnelle qui s'adapte bien aux thèmes et sujets explorés dans ses créations.
- analyser des œuvres d'art qui utilisent des matériaux et des techniques pouvant servir à l'exploration de ses propres travaux.

Expérimentation et production

- manifester une habileté à faire du dessin aussi bien réaliste qu'expressif.
- manifester une connaissance approfondie d'un ou plusieurs des modes d'expression suivants : peinture, gravure, sculpture, photographie, arts actuels faisant appel aux nouvelles technologies.
- créer des œuvres de beaux-arts, d'artisanat et d'arts appliqués qui explorent des sujets précis par leur approche thématique, conceptuelle et technique.

- adapter à ses travaux en atelier les techniques et les styles utilisés dans les œuvres célèbres à l'étude (p. ex., fresques, mosaïques).
- utiliser les étapes du processus de création dans ses réalisations.
- utiliser des mesures de sécurité dans l'emploi du matériel, de l'équipement et des procédés techniques.

Examen et évaluation

- employer la terminologie spécialisée en ce qui a trait aux matériaux et aux techniques.
- documenter son processus de création en incluant dans son portfolio ses recherches, ses croquis, ses corrections et ses créations finales.
- faire un choix judicieux des travaux appropriés à inclure dans ses portfolios de présentation.

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer ses réalisations et celles des autres en employant un processus d'analyse critique et une terminologie appropriée.
- expliquer en quoi sa production artistique est marquée par des influences historiques et contemporaines, ainsi que par ses croyances et expériences personnelles.
- analyser comment les institutions façonnent notre perception et notre compréhension des arts.
- décrire les études postsecondaires et les possibilités de carrières en arts visuels.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus d'analyse critique

- évaluer à l'oral et à l'écrit des œuvres d'arts visuels en suivant les étapes du processus d'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation, évaluation/jugement).
- employer la terminologie appropriée pour décrire les styles, le contexte historique et les caractéristiques artistiques des œuvres étudiées.
- expliquer comment ses œuvres sont influencées par ses croyances et ses expériences personnelles, de même que par le contexte politique, social et économique.
- comparer divers aspects de ses propres travaux (p. ex., matériaux, techniques, thèmes) à ceux d'œuvres historiques et contemporaines.
- expliquer le sens des aspects symboliques et conceptuels de ses travaux.
- expliquer les choix artistiques et les stratégies utilisés pour communiquer un sens particulier à ses œuvres.

Esthétique

- expliquer comment les éléments de représentation et l'organisation formelle du contenu visuel servent à la fois à créer et à évaluer une œuvre d'art.
- expliquer comment l'expression de sentiments, pensées et idées contribue à créer et à évaluer une œuvre d'art.
- expliquer ce qui rend certaines œuvres dynamiques sur le plan visuel, et provocatrices sur le plan intellectuel.
- déterminer comment les musées et les galeries d'art influencent, sur les plans social et politique, la manière dont nous voyons et percevons les œuvres d'art (p. ex., comment les collections sont constituées, qui a accès aux lieux d'exposition, comment diverses cultures sont représentées).

***Développement personnel
et cheminement de carrière***

- décrire comment l'étude des arts visuels influe sur son développement personnel.
- décrire des programmes d'études post-secondaires en arts visuels, en particulier ceux offerts en français.
- analyser une variété de carrières intéressantes en arts visuels et dans des domaines connexes, et identifier les connaissances et les habiletés requises.

Arts et francophonie

- expliquer comment les arts visuels permettent aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- expliquer son intérêt pour des projets valorisant la francophonie dans son milieu (p. ex., exposition itinérante pour les écoles primaires qui présente des œuvres d'art, des livres ou des personnages de la communauté francophone).

- commenter l'importance de la culture dans l'expression artistique.
- démontrer une connaissance des artistes visuels franco-ontariens et de leurs œuvres majeures (p. ex., en consultant le cédérom ou le site Internet de BRAVO, le Bureau des regroupements des artistes visuels de l'Ontario).

Arts visuels, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial

(AVI4M)

Ce cours met l'accent sur le perfectionnement des habiletés et des connaissances de l'élève en arts visuels. L'élève analyse les formes d'art, utilise les théories en art pour analyser et produire des œuvres, et approfondit sa compréhension des différences de styles dans l'art moderne, l'art contemporain, l'art canadien (y compris l'art des Premières Nations) et dans d'autres formes d'art de diverses parties du monde. L'élève produit un ensemble d'œuvres démontrant une approche personnelle.

Préable : Arts visuels, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- employer la terminologie appropriée dans tous les secteurs de la théorie pour décrire les œuvres de beaux-arts, d'artisanat et d'arts appliqués.
- démontrer une connaissance de l'art moderne et contemporain, particulièrement de l'art du Canada (y compris l'art des Premières Nations), de l'Afrique, de l'Océanie, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.
- démontrer, œuvres à l'appui, une connaissance du contexte historique et de l'évolution stylistique propres à certaines formes de beaux-arts, d'artisanat et d'arts appliqués.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Langage visuel

- expliquer comment les qualités formelles, les conventions visuelles, les concepts et les idées façonnent l'expression dans ses œuvres et celles des autres.
- expliquer comment les approches techniques et les éléments et principes du design sous-tendent la thématique et la fonction d'une œuvre.
- identifier les matériaux et les techniques utilisés pour produire des formes de beaux-arts et d'arts appliqués destinées à un public particulier (p. ex., pour les consommateurs, ou les manufacturiers).
- tracer l'évolution historique du fond, de la forme et de la fonction de diverses œuvres de beaux-arts et d'arts appliqués sélectionnées au sein de cultures non occidentales (p. ex., peinture, architecture, textile, mobilier).
- décrire comment certaines œuvres artistiques et certains artistes ont influencé ses travaux.
- décrire comment les matériaux et les techniques, de même que le contenu de l'art contemporain non occidental, reflètent le rôle changeant des hommes et des femmes dans la société (p. ex., courtepointe comme forme d'artisanat, thèmes dans l'art féministe, production de poterie et de textiles dans les pays en voie de développement).

Histoire et culture

- décrire les grandes étapes de l'histoire de l'art moderne et certains aspects des formes de représentation utilisées dans l'art de l'Afrique, de l'Océanie, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.
- décrire les caractéristiques et les tendances de l'art contemporain au Canada (y compris l'art des Premières Nations).
- décrire l'influence de la technologie sur les formes de beaux-arts, d'artisanat et d'arts appliqués.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- identifier et développer des idées et de nouveaux concepts afin de donner forme et cohérence à ses propres créations.
- choisir les techniques, les matériaux et les sujets qui répondent au mieux à ses formes d'art, d'artisanat et d'arts appliqués.
- produire un ensemble d'œuvres en suivant les étapes du processus de création.
- documenter et évaluer son processus de création et ses œuvres en constituant un portfolio.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Perception et planification

- documenter et décrire des œuvres d'art historiques et contemporaines du monde entier qui ont un lien direct avec le processus de création et la thématique propres à ses œuvres.
- présenter un projet pour un ensemble d'œuvres personnelles qui reflète plusieurs thèmes connexes et qui inclut une proposition de recherche à compléter, une description des matériaux et des techniques à utiliser, des croquis, et une indication de l'envergure des œuvres proposées.

Expérimentation et production

- démontrer une compétence en dessin d'observation, dessin d'expression et dessin de documentation.
- démontrer une compétence à peindre (p. ex., huile, acrylique ou médias mixtes), à réaliser des impressions (p. ex., manipulation de photographie, photocopie), à faire des installations (p. ex., assemblages sculpturaux) et à utiliser les nouvelles technologies.

- créer un ensemble cohérent de travaux dans une ou plusieurs formes d'arts appliqués, d'artisanat et de beaux-arts.
- résoudre une série de problèmes artistiques en démontrant une connaissance des qualités formelles, des conventions visuelles et des idées ou concepts pertinents.
- créer et transformer des images en utilisant des technologies traditionnelles et nouvelles.
- employer des mesures de sécurité appropriées dans l'utilisation des matériaux, équipements et procédés.

Examen et évaluation

- employer une terminologie appropriée pour expliquer les matériaux et les procédés techniques utilisés.
- produire un portfolio de ses travaux en utilisant un ou plusieurs matériaux et techniques pour documenter son processus de création ainsi que l'évaluation de ses créations finales.
- identifier et justifier la pertinence des travaux inclus dans son portfolio de présentation.

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer individuellement et en groupe l'efficacité de sa recherche, de son processus de création et de sa production.
- analyser et évaluer les formes d'art moderne et contemporain (beaux-arts, arts appliqués, artisanat), propres à l'Afrique, à l'Océanie, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud, ainsi qu'aux communautés artistiques émergentes.
- analyser le rôle des critiques d'art et la fonction du processus d'analyse critique dans la compréhension des arts visuels.
- expliquer comment divers aspects des contextes social, culturel et politique, ainsi que diverses organisations d'artistes, influencent les œuvres de beaux-arts, d'arts appliqués et d'artisanat.
- décrire les liens entre les connaissances et aptitudes acquises en arts visuels, d'une part, et les perspectives d'éducation postsecondaire, d'autre part.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus d'analyse critique

- écrire une analyse comparative originale d'œuvres artistiques en utilisant une terminologie appropriée.
- analyser les aspects visuels, symboliques et conceptuels d'œuvres en beaux-arts, arts appliqués et artisanat.
- expliquer les aspects visuels et conceptuels des œuvres à partir de leur contexte de création (p. ex., historique, social, politique, économique).
- interpréter rigoureusement des œuvres d'art en s'appuyant sur des données extraites d'analyses et de recherches pertinentes.
- identifier des artistes contemporains dont les œuvres démontrent des thèmes, des techniques ou un contenu culturel similaires aux siens.

Esthétique

- expliquer comment les éléments de représentation, l'organisation formelle du contenu visuel et l'expression de sentiments, pensées et idées contribuent à créer et à analyser une œuvre d'art.
- analyser la forme, l'envergure et les stratégies de présentation de réalisations artistiques conçues pour un grand public (p. ex., graffiti, murales, meubles décoratifs de différentes époques).
- expliquer, à l'oral et à l'écrit, diverses raisons de porter des jugements de valeur sur les œuvres d'art.
- démontrer une habileté à comparer divers points de vue critiques vis-à-vis d'une même œuvre d'art.
- analyser les liens entre les œuvres de différents artistes et la culture à laquelle ces artistes appartiennent.

- analyser comment des œuvres d’art peuvent contribuer à façonner l’identité de communautés ou groupes précis.
- documenter comment une collection de musée a été constituée et analyser son influence potentielle sur l’individu et la communauté.

***Développement personnel
et cheminement de carrière***

- décrire des organismes qui appuient et favorisent l’essor des arts (p. ex., conseils des arts, centres d’artistes) et développer un plan personnel pour promouvoir les arts dans sa communauté.
- expliquer comment un engagement et des activités artistiques peuvent contribuer à des perspectives d’éducation postsecondaire.
- analyser les habiletés requises en arts visuels et expliquer leurs possibilités d’application à divers autres contextes.
- comparer les programmes d’arts visuels offerts en français par les universités et les collèges, de même que diverses carrières en arts visuels.

Arts et francophonie

- expliquer comment les arts visuels permettent aux francophones d’exprimer diverses facettes de leur culture.
- analyser la relation entre la production de l’artiste et sa culture (p. ex., Paul Borduas, *Le Refus global*).

- démontrer une connaissance des artistes de la francophonie mondiale (p.ex., Richard Robinson, couturier; François Truffaut, cinéaste; Marcelle Ferron, artiste peintre).
- commenter des textes de philosophes, de critiques d’art et d’historiens d’art francophones du XX^e siècle (p. ex., Alain Renaud en multimédia; Jean-Luc Chalumeau, philosophe et historien).
- expliquer comment les artistes francophones de l’Ontario s’engagent dans leurs œuvres face aux idées et au contexte de la société où ils vivent (p. ex., Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette avec le projet *Cent bornes*, aux Éditions Prise de parole).

Danse

En danse, le moyen d'expression est le mouvement, et l'instrument est le corps humain. L'enseignement de la danse ne porte pas simplement sur un répertoire de mouvements mais comprend aussi l'étude des principes et des concepts qui régissent cet art. La technique constitue le fondement du programme d'études en danse. Elle souligne l'importance des facteurs physiologiques et psychologiques, mène à une utilisation complète du corps, tout en stimulant les capacités de création et d'expression. Tous les cours de danse englobent trois domaines.

- **La théorie** traite des éléments, des principes, des concepts, des normes et des conventions inhérents au langage de la danse, tout en se penchant sur les fondements esthétiques et sur les techniques. La théorie aide aussi l'élève à comprendre les questions de santé et de sécurité, à explorer les notions historiques et culturelles qui se rattachent à la danse.
- **La création** a trait aux habiletés techniques, aux exercices, aux explorations, aux expériences et aux productions qui favorisent le raffinement des capacités, des aptitudes et des compétences. C'est un processus nécessaire pour établir les paramètres de conception et de concrétisation des compositions, des présentations et des spectacles de danse.
- **L'analyse** englobe l'appréciation, l'introspection, la réflexion, la critique et l'identification. Elle permet à l'élève de mieux se comprendre et de mieux connaître les collectivités qui l'entourent. Grâce à l'analyse, l'élève observe, perçoit, critique et apprécie des spectacles de danse, examine les formes et les fonctions de la danse, perçoit la danse comme un langage universel, une expression de l'interaction humaine et de la vie.

Danse, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ATC3M)

Ce cours met l'accent sur le développement des habiletés de l'élève dans une ou plusieurs formes de danse, autant sur le plan technique qu'en matière de composition et de présentation. Il permet à l'élève d'acquérir et de raffiner ses techniques d'exécution ainsi que de composer et de présenter des chorégraphies de plus en plus complexes, tout en lui donnant l'occasion d'interpréter et d'évaluer diverses présentations. L'élève examine le développement historique des formes de danse à l'étude ainsi que la fonction de la danse dans certaines cultures.

Préalable : Danse, 9^e ou 10^e année, cours ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire une variété de formes de danse au Canada et dans d'autres pays, en utilisant la terminologie juste.
- décrire les théories et les pratiques qui permettent aux danseuses et aux danseurs de demeurer en santé et de prévenir des accidents.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Histoire et culture

- décrire les éléments, principes et techniques utilisés dans diverses formes de danse, de par le monde.
- identifier des formes de danse appartenant à différentes époques et décrire leur structure et leur style.
- expliquer l'effet de certains événements politiques et sociaux sur l'évolution des formes de danse.
- décrire les effets culturels et sociaux de diverses formes de danse au Canada, à différentes époques.

Santé et sécurité

- expliquer combien l'approche scientifique est importante dans l'étude du mouvement.
- décrire le rôle des muscles et de l'ossature dans l'exécution des mouvements en danse.
- identifier les blessures les plus communes en danse et indiquer comment les éviter.
- démontrer comment un corps sain contribue à la fois à la qualité de vie de l'artiste et à la pratique de son art.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer une compétence accrue dans l'exécution technique d'une ou de plusieurs formes de danse.
- réaliser des chorégraphies qui allient toute une gamme de mouvements complexes et de techniques variées.
- répéter et présenter des spectacles dans divers lieux, en vue d'objectifs variés.
- démontrer une compréhension de la production de spectacles.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Habilités techniques

- démontrer, pour une ou plusieurs formes de danse, son habileté à exécuter des positions, des enchaînements complexes, des agencements et des mouvements avec ou sans déplacement.
- faire preuve d'une habileté technique accrue au niveau de la coordination, de l'endurance, de la souplesse, du rythme et de la qualité d'exécution dans ses présentations.
- utiliser efficacement les habiletés techniques comme outils d'exploration artistique.

Composition

- utiliser correctement l'improvisation en tant qu'outil de composition dans des présentations individuelles et collectives.
- utiliser des stimuli sonores, visuels, sensoriels, thématiques et s'inspirer de faits historiques lors d'exercices d'improvisation.
- résoudre des problèmes complexes de composition grâce à l'exploration dirigée.
- créer des chorégraphies de plus en plus complexes pour de petits groupes – trios, duos, solos.
- créer des systèmes d'écriture chorégraphique (p. ex., croquis, abréviations) pour transcrire ses compositions.
- utiliser de façon efficace la technologie pour composer des pièces de danse.

Présentation

- démontrer les habiletés et les comportements essentiels dont doivent faire preuve les artistes, les membres de la troupe, les dirigeantes et dirigeants, et les membres de l'auditoire.
- se préparer adéquatement pour les présentations (p. ex., créer un produit fini, développer son habileté technique et ses capacités d'interprétation).
- démontrer ses habiletés sur le plan de la technique et de la composition, dans ses présentations.

Production

- utiliser correctement les habiletés techniques de régie dans la production de spectacles (p. ex., son, lumière, effets spéciaux).
- employer de façon efficace la technologie pour planifier et réaliser des projets en danse (p. ex., système de son).
- démontrer une connaissance des aspects techniques des répétitions et des productions (p. ex., horaire, montage, mise en scène).
- démontrer une connaissance des habiletés et comportements nécessaires chez les membres d'une équipe de production (p. ex., responsable de la régie, de la direction artistique, des relations publiques).

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser la structure et le sens de toute une gamme de formes de danse.
- analyser le rôle et l'importance d'une variété de formes de danse au sein de cultures spécifiques.
- expliquer comment la danse peut préparer à diverses carrières dans le monde des arts.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Appréciation et analyse critique

- analyser et évaluer l'utilisation des éléments, des principes et des techniques qui ont cours dans une variété de formes de danse (p. ex., jazz, claquettes, danses indiennes et asiatiques).
- analyser le rôle et l'importance d'une variété de formes de danse pour la société canadienne (p. ex., ballet, danse moderne, et danses afro-antillaises).
- décrire et analyser, à l'oral comme à l'écrit, la signification culturelle de diverses formes de danse.
- créer une grille de critères esthétiques pour évaluer ses œuvres et celles des autres.
- démontrer comment la technologie peut permettre d'analyser le sens et la structure d'œuvres de danse (p. ex., enregistrement de spectacles sur vidéo).

Arts et francophonie

- expliquer comment la danse permet aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- documenter divers aspects de la danse en Ontario (p. ex., biographies d'artistes, productions franco-ontariennes).

- utiliser certaines techniques d'artistes franco-ontariens comme source d'inspiration dans l'élaboration de courtes danses (p. ex., mélange original de danse moderne, mime, clownerie et poésie chez Corpus Danse).
- expliquer et documenter le rôle des danses populaires et théâtrales au Canada.

Développement personnel et cheminement de carrière

- analyser le rôle de la danse dans sa communauté.
- expliquer comment les connaissances et les habiletés acquises par la pratique de la danse peuvent s'appliquer à d'autres situations et contextes.
- expliquer comment les connaissances et les habiletés acquises dans l'étude de la danse peuvent servir dans une variété de carrières.

Danse, 11^e année, cours ouvert**(ATC3O)**

Ce cours permet à l'élève d'explorer le processus de création chorégraphique et d'exprimer des idées de plus en plus complexes par le mouvement. L'élève développe ses habiletés techniques, étudie l'évolution de diverses formes de danse au cours de l'histoire et examine la fonction de la danse dans certaines cultures. Le cours lui permet aussi d'évaluer des chorégraphies et de découvrir et d'envisager des possibilités de carrière en danse.

Préalable : Danse, 9^e ou 10^e année, cours ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire divers aspects d'une grande variété de formes de danse.
- démontrer une compréhension des théories et des pratiques qui permettent d'éviter les blessures et de garder le corps en santé.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Histoire et culture

- identifier diverses formes de danse et décrire les caractéristiques de leurs styles et structures.
- tracer un continuum historique de la forme de danse étudiée, de ses origines à nos jours.
- identifier et décrire l'influence exercée par des artistes de différentes époques sur les formes de danse étudiées (p. ex., Charles Louis Beauchamp en ballet au XVII^e siècle, Martha Graham en danse moderne, Robert Desrosiers en ballet et danse moderne, Matthew Maddox en jazz).

Santé et sécurité

- décrire de quelles manières une saine alimentation, une bonne hygiène et une solide connaissance des mesures de sécurité sont importantes en danse.
- identifier les blessures fréquentes et préciser comment les soigner et les éviter.
- démontrer comment un corps sain contribue à la fois à la qualité de vie de l'artiste et à la pratique de son art.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer une compétence accrue dans l'exécution technique d'une ou de plusieurs formes de danse.
- composer des chorégraphies en utilisant une variété de mouvements et de techniques.
- répéter et présenter des spectacles dans divers lieux.
- démontrer une compréhension de la production et de la présentation de spectacles.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Habiletés techniques

- illustrer des enchaînements de mouvements, des positions du corps et des gestuelles avec ou sans déplacement, pour une ou plusieurs formes de danse.
- faire preuve d'une habileté technique accrue au niveau de la coordination, de l'endurance, de la souplesse, de la force et de la qualité d'exécution dans ses présentations.
- démontrer, par des enchaînements de pas, sa compréhension du vocabulaire spécifique à la danse (p. ex., grande chaîne avec huit pas d'accord en danse folklorique canadienne-française).

Composition

- utiliser correctement l'improvisation en tant qu'outil de composition.
- utiliser certains stimuli sonores et visuels lors des exercices d'improvisation chorégraphique.
- résoudre des problèmes de composition par l'exploration dirigée.
- créer des chorégraphies pour de petits groupes de deux ou trois élèves ou pour des solos.
- créer des systèmes simples d'écriture chorégraphique pour élaborer ses compositions.

Présentation

- démontrer les habiletés et les comportements essentiels dont doivent faire preuve les artistes, les membres de la troupe, et les spectatrices et spectateurs.
- se préparer adéquatement pour les répétitions et les présentations (p. ex., exécuter des exercices physiques et mentaux, présenter un produit fini, développer son habileté technique et ses capacités d'interprétation).
- présenter des œuvres qui témoignent de ses habiletés en matière de technique et de composition.

Production

- utiliser correctement des techniques de régie lors de la production de spectacles (p. ex., son et lumière, effets spéciaux).
- utiliser la technologie d'une manière efficace lors de la production de spectacles.
- démontrer une connaissance des habiletés et des comportements nécessaires chez les membres d'une équipe de production (p. ex., responsable de la régie, de la direction artistique, des relations publiques).

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser et évaluer la structure et le sens de toute une gamme de formes de danse.
- analyser le sens et la fonction culturelle d'une variété d'œuvres de par le monde.
- analyser l'importance de la danse comme activité socioculturelle dans son milieu.
- expliquer comment la danse permet d'arriver à diverses carrières.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Appréciation et analyse critique

- analyser, au niveau de la structure et du sens, l'utilisation des éléments, des principes et des techniques de diverses formes de danse.
- analyser le sens et la fonction des œuvres étudiées.
- expliquer, à l'oral et à l'écrit, la portée culturelle d'une variété de formes de danse, dont celles à l'étude.
- démontrer comment la technologie peut permettre d'analyser le sens et la structure de la danse (p. ex., enregistrement de spectacles sur vidéo).
- créer une grille de critères esthétiques pour évaluer ses œuvres et celles des autres.

Arts et francophonie

- expliquer comment la danse permet aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- commenter les créations d'artistes francophones en danse (p. ex., Corpus Danse, Robert Desrosiers, Groupe de la Place royale).
- identifier et documenter diverses facettes de la danse dans sa communauté et en Ontario français (p. ex., contributions d'une enseignante ou d'un enseignant ou d'une troupe, historique d'un groupe ou d'une école professionnelle).

Développement personnel

et cheminement de carrière

- analyser le rôle de la danse dans sa communauté.
- expliquer comment les connaissances et les habiletés acquises par la pratique de la danse peuvent s'appliquer à d'autres situations.
- expliquer comment les connaissances et les habiletés acquises dans l'étude de la danse peuvent servir dans une variété de carrières.

Danse, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial**(ATC4M)**

Ce cours est axé sur la maîtrise technique ainsi que sur la composition et la présentation d'œuvres chorégraphiques complexes. L'élève raffine ses habiletés techniques tout en assumant un rôle de premier plan en tant que danseuse, danseur ou chorégraphe, ainsi que dans une variété de tâches reliées à la production. Il ou elle fait l'analyse et la critique de spectacles de danse et examine divers aspects historiques et culturels de la danse, tout particulièrement au Canada.

Préalable : Danse, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire différentes formes de danse au Canada et dans le monde en utilisant la terminologie appropriée.
- démontrer une connaissance approfondie des principes d'hygiène, de nutrition et de sécurité rattachés à la pratique de la danse et à un mode de vie sain.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Histoire et culture

- décrire les éléments, principes et techniques utilisés dans une variété de formes de danse de par le monde.
- décrire l'importance historique et culturelle d'une grande variété de formes de danse.
- décrire les tendances culturelles et artistiques qui influencent diverses formes actuelles de danse, tant au Canada que dans le monde.
- décrire les contributions importantes de divers artistes qui ont façonné la danse, à différentes époques au Canada.

Santé et sécurité

- expliquer l'importance d'une bonne alimentation, d'une saine hygiène, et d'une solide connaissance des principes de sécurité dans la pratique de la danse.
- documenter et décrire les blessures les plus fréquentes chez les danseuses et les danseurs, ainsi que les meilleures façons de les prévenir et de les soigner.
- démontrer une compréhension du rôle joué par les muscles, les tendons et l'ossature dans les mouvements de danse.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer une grande habileté technique dans au moins une forme de danse.
- démontrer, dans la présentation d'œuvres, des habiletés en matière de technique et de composition.
- répéter et exécuter des pas de danse de plus en plus complexes, pour diverses circonstances.
- manifester des habiletés de gestion et de régie lors de la production de spectacles de danse.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux exigences, l'élève doit pouvoir :

Habiletés techniques

- démontrer, pour au moins une forme de danse, sa capacité d'exécuter des enchaînements et des positions complexes, avec ou sans déplacement.
- faire preuve de coordination, d'endurance, de souplesse, de force et de qualité d'exécution du mouvement dans des enchaînements complexes, avec rythmes, dynamiques, trajectoires, orientations et déplacements variés.
- utiliser efficacement les habiletés techniques comme outils d'exploration artistique.

Composition

- utiliser les techniques d'exploration, d'expérimentation et d'élaboration dans la création chorégraphique (p. ex., improvisation, tâches dirigées, construction d'enchaînements, structure et mise en scène).
- créer des compositions complexes par l'entremise de l'expérimentation.
- créer des chorégraphies, en s'inspirant de thèmes ou de sujets abstraits, pour des trios, duos et solos.
- traduire le langage de la danse en un système de notation simple afin de conserver ses travaux chorégraphiques et leurs mises en scène (p. ex., s'inspirer de différents systèmes de notation).

- utiliser le processus de création artistique pour mettre en scène des chorégraphies et pour rehausser ses habiletés d'exécution.
- utiliser correctement la technologie dans ses créations chorégraphiques.

Présentation

- démontrer les qualités appropriées de leadership et de comportement positif en classe, durant les répétitions et les spectacles.
- démontrer une connaissance des liens entre divers aspects de l'exécution et de la production (p. ex., lien entre le choix des couleurs pour les costumes et pour l'éclairage).
- réaliser et présenter des ateliers et des spectacles dans sa communauté.

Production

- démontrer une compréhension d'habiletés techniques de plus en plus complexes nécessaires à la production de spectacles (p. ex., son et lumière, effets spéciaux, régie).
- employer efficacement la technologie dans la production d'œuvres.
- démontrer des habiletés essentielles de leadership et des formes de comportement approprié au sein d'une équipe de production (p. ex., responsable de la régie, de la direction artistique, du son, de la publicité).

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser, interpréter et évaluer, à l'oral et par écrit, la structure et le sens d'une variété de formes de danse, notamment dans ses propres travaux.
- analyser la fonction d'une variété de formes de danse au Canada et dans d'autres pays.
- analyser l'importance de la danse comme activité socioculturelle dans son milieu.
- décrire les exigences de divers programmes d'études postsecondaires et les perspectives d'emploi en danse.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Appréciation et analyse critique

- analyser, interpréter et évaluer une variété de chorégraphies à l'aide des principes d'esthétique.
- justifier ses choix artistiques relatifs à ses compositions chorégraphiques.
- utiliser la technologie appropriée (p. ex., vidéo) comme outil d'analyse et de composition en danse.
- utiliser une variété d'approches théoriques pour analyser et évaluer des œuvres.
- décrire et analyser les aspects culturels des œuvres à l'étude.
- analyser le sens et la fonction de diverses formes de danse au Canada et de par le monde.
- expliquer comment la danse est utilisée dans les médias, la communauté et les événements culturels (p. ex., en publicité et en théâtre).

Arts et francophonie

- expliquer comment la danse permet aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- analyser l'expression artistique d'au moins une danseuse, un danseur ou un groupe en Ontario français.

- comparer les œuvres d'artistes franco-ontariens et canadiens à celles d'artistes étrangers.
- participer à l'organisation et à la diffusion de projets en danse destinés à la communauté.

Développement personnel et cheminement de carrière

- comparer ses compétences artistiques aux exigences du milieu professionnel de la danse.
- décrire les liens entre les programmes d'études et les perspectives d'emploi en danse (p. ex., médecine, droit, industrie du spectacle).
- documenter les programmes de formation collégiale ou universitaire en danse, en particulier ceux offerts en français.
- préparer un portfolio personnel et complet à présenter dans les situations suivantes : demande d'admission dans un établissement postsecondaire, audition, recherche d'un emploi.

Exploration et création artistique

Ce cours, Exploration et création artistique, permet aux élèves d'approfondir leur étude des matières artistiques, à savoir les arts médiatiques, les arts visuels, la danse, la musique et le théâtre, tout en misant sur les particularités de celles qui les intéressent davantage.

Les attentes et les contenus d'apprentissage de ce cours englobent trois domaines distincts mais reliés les uns aux autres : la création, l'analyse et la théorie.

- **La théorie** porte principalement sur l'apprentissage des éléments et des principes de composition propres à une variété de matières artistiques à l'étude. De plus, les élèves étudient divers aspects historiques ainsi que des questions de santé et de sécurité qui se rattachent aux différentes matières artistiques.
- **La création** a trait à l'application du processus de création et à la présentation des œuvres réalisées par les élèves. Comme partie intégrante de son travail, l'élève prépare et présente un portfolio.
- **L'analyse** englobe l'appréciation, l'introspection, la réflexion et la critique. Les élèves développent ainsi des habiletés en analyse critique et leur compréhension de la fonction des arts dans la société.

Exploration et création artistique, 12^e année, cours ouvert

(AEA4O)

Ce cours est axé sur l'acquisition et la mise en application des connaissances et des habiletés relevant de la création, de l'interprétation et de la production d'œuvres faisant appel à la danse, au théâtre, aux arts médiatiques, à la musique ou aux arts visuels. L'élève explore, évalue et crée des œuvres ou des productions artistiques et en fait la promotion. L'élève est appelé à réaliser des projets individuels ou collectifs, comme la présentation sur scène d'un spectacle ou l'organisation d'une exposition virtuelle, en se servant de diverses techniques et technologies, éprouvées ou expérimentales.

Préalable : Tout cours de 9^e, 10^e ou 11^e année du programme-cadre d'éducation artistique

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les concepts (éléments, principes, styles, genres et techniques) utilisés dans diverses formes artistiques.
- décrire des œuvres et réalisations artistiques à partir de leurs contextes ou fondements historiques.
- démontrer une compréhension des pratiques rattachées à la production et à la sécurité.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Langage artistique

- décrire l'usage des éléments, principes, notions et concepts propres à une forme artistique employée, à partir d'une variété d'œuvres réalisées, en utilisant la terminologie propre à chaque forme artistique.
- décrire l'utilisation des éléments et principes qui sont communs à plusieurs formes d'art (p. ex., espace en théâtre, en danse et en peinture; mouvement en théâtre et en danse).

Histoire

- décrire des mouvements et des tendances artistiques qui se rattachent à diverses formes d'art (p. ex., postmodernisme en arts visuels, en architecture et en théâtre).
- décrire une œuvre ou une réalisation choisie, à partir de son contexte historique (p. ex., pop art, musique rock, théâtre de rue dans le contexte de l'industrialisation).

Pratiques

- décrire des règles d'usage et des normes de sécurité à suivre dans le cadre de projets individuels et collectifs, pour chacune des formes artistiques (p. ex., port d'équipement de protection, manipulation d'équipement fragile).
- expliquer l'importance de respecter les rôles et les responsabilités de chaque personne au cours d'un projet.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- appliquer des concepts (éléments, principes, styles, genres et techniques) dans la création d'une production ou d'une œuvre d'art.
- identifier et appliquer les techniques et procédés appropriés, traditionnels et émergents, pour réaliser ses travaux.
- appliquer les étapes du processus de création (recherche, exploration, exécution, évaluation) à un projet individuel ou collectif.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Application du langage artistique

- sélectionner et utiliser des concepts pour créer une œuvre ou une production dans une ou plusieurs disciplines (p. ex., danse, théâtre, musique, arts médiatiques, arts visuels).
- appliquer à des réalisations collectives divers techniques et procédés qui mettent en évidence des notions ou concepts communs à une ou plusieurs formes artistiques (p. ex., ralenti en danse, déphasage de la voix en mixage sonore).

Application des habiletés techniques et technologiques

- utiliser une variété de procédés et d'effets techniques (p. ex., son, lumière, mouvement au ralenti) propres à une démarche collective (p. ex., jeux d'éclairage en danse).
- employer diverses techniques traditionnelles et technologies émergentes en fonction d'un message à communiquer.
- utiliser des appareils techniques traditionnels (p. ex., console de son, banc de montage vidéo).
- intégrer l'informatique et les technologies émergentes dans une réalisation (p. ex., interface de musique, logiciel de montage vidéo).

Application du processus de création

- appliquer toutes les étapes du processus de création pour résoudre un problème en groupe (p. ex., présentation d'un spectacle, production d'une tournée, diffusion d'une production télévisuelle, création d'un site Internet artistique).
- concevoir et exécuter en groupe une production qui intègre diverses formes artistiques (p. ex., musique sur un site Internet).
- documenter dans un portfolio les étapes du processus de création utilisées lors de la création ou la production (p. ex., fichiers documentant la cueillette de données, travaux de conception, exécution et rétroaction).

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser et interpréter ses réalisations artistiques et celles des autres en appliquant les étapes du processus d'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation, évaluation).
- analyser dans des œuvres ou créations artistiques des aspects qui relèvent de l'identité culturelle.
- analyser les fonctions et les retombées socio-économiques des arts dans sa communauté.
- déterminer des possibilités de carrières en arts et identifier leurs exigences en termes de formation et d'aptitudes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus d'analyse critique

- juger une réalisation collective en appliquant toutes les étapes du processus d'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation, jugement).
- dégager et interpréter les caractères esthétiques d'une œuvre ou d'une production artistique.
- analyser comment une œuvre ou une production sert à véhiculer des idées, des valeurs et des idéologies.

Fonctions de l'art

- analyser les composantes culturelles propres à des œuvres ou à des productions artistiques.
- mesurer les retombées socio-économiques des arts à partir de réalisations collectives (p. ex., effets de réalisations culturelles estudiantines).
- identifier les connaissances et aptitudes requises dans des carrières en création, interprétation, production, diffusion et gestion des arts.
- faire le bilan des possibilités de carrières dans divers domaines artistiques, en fonction de ses aptitudes et intérêts personnels.

Arts et francophonie

- expliquer comment les arts permettent aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- démontrer comment les créations et productions des artistes francophones rejoignent les préoccupations de la francophonie locale, régionale, provinciale, nationale et internationale (p. ex., disque audionumérique S.O.S. Montfort, de l'APCM).
- dégager l'importance des arts dans l'actualisation et la promotion d'une culture, à partir de réalisations collectives (p. ex., rôle catalyseur des arts dans le cheminement d'une communauté francophone minoritaire; voir en particulier l'exemple de La Nouvelle Scène à Ottawa, du Théâtre du Nouvel-Ontario à Sudbury et du Salon du livre de Toronto).
- analyser comment ses réalisations artistiques peuvent refléter un intérêt envers sa communauté et forger des liens avec d'autres communautés francophones (p. ex., explorer le site Internet francoculture.ca).
- décrire le rôle que jouent les arts dans l'identité culturelle en Ontario (p. ex., en analysant le quatrième disque-compilation de l'APCM, dédié à l'identité franco-ontarienne).

Musique

Le programme de musique permettra à l'élève de développer ses connaissances théoriques du langage musical, son appréciation de l'art, ses habiletés techniques et sa créativité afin de trouver dans la musique une source de joie et de satisfaction personnelle pour la vie, et afin d'acquérir des aptitudes de travail et de pensée critique. L'élève développera aussi ses capacités à travailler individuellement et en groupe, assumera davantage de responsabilités, apprendra à mieux se connaître et à mieux comprendre ses camarades grâce à son travail en équipe et à son étude de la musique dans la société. Une composante importante des cours de 11^e et 12^e année a trait à l'exploration des perspectives d'emploi dans les domaines directement ou indirectement rattachés à la musique.

Tous les cours de musique englobent trois domaines distincts mais reliés les uns aux autres : la création, l'analyse et la théorie.

- **La théorie** porte principalement sur l'apprentissage des concepts et des connaissances utilisés en musique, notamment sur les éléments (p. ex., durée, hauteur, intensité, timbre, forme), sur divers aspects de ces éléments (p. ex., accords, gammes, mesures et tablature) et sur l'acquisition de connaissances en histoire de la musique.
- Dans les cours du niveau précollégial/préuniversitaire, **la création** a trait à l'application pratique des techniques d'exécution et des connaissances théoriques. L'élève chante ou joue d'un instrument, improvise, interprète et compose de la musique notamment à l'aide d'instruments traditionnels, d'instruments électroniques et d'outils informatiques. Dans le cours ouvert, la création est centrée sur le développement des techniques d'exécution et la réalisation de productions musicales.
- **L'analyse** comporte l'écoute d'interprétations, en direct ou enregistrées, afin de comprendre le langage de la musique, son contexte historique et culturel, et la force de communication des compositrices et compositeurs, des musiciennes et musiciens. La musique analysée est tirée de diverses cultures.

L'écoute musicale est capitale. Plusieurs attentes reposent d'ailleurs sur elle, notamment en ce qui a trait à la connaissance et à l'analyse des concepts musicaux. L'écoute d'une variété d'œuvres musicales fait partie intégrante des cours.

Musique, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AMU3M)

Ce cours met l'accent sur l'appréciation, l'analyse et l'interprétation d'une variété d'œuvres musicales, autant de la musique baroque et classique que de la musique du Canada et d'ailleurs. L'élève exécute des exercices techniques et des pièces du répertoire, se livre à des activités de création et fait l'analyse de concerts ou d'œuvres enregistrées. Il ou elle acquiert une meilleure compréhension de la musique tout en développant sa capacité d'exécution et de création.

Préalable : Musique, 9^e ou 10^e année, cours ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer une connaissance de divers aspects du langage musical qui caractérisent la musique baroque, classique et populaire, ainsi que la musique canadienne et celle des cultures non occidentales.
- démontrer une habileté à noter, à partir d'une audition, des séquences rythmiques, des mélodies et des accords.
- démontrer une compréhension des concepts requis dans l'utilisation de logiciels de musique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Langage musical

- identifier, en employant les termes justes, et noter correctement les formes harmoniques et mélodiques; les gammes majeures, mineures, à tons entiers, les gammes chromatiques et les gammes de blues; les intervalles renversés et composés; les accords à trois sons (p.ex., majeur, mineur, diminué, augmenté); les accords à quatre sons (p. ex., septième de dominante, septième diminuée, septième majeure et septième mineure); les cadences (p. ex., parfaite, demi-cadence, plagale et rompue).
- reconnaître à l'oreille et noter correctement des séquences rythmiques allant jusqu'à quatre mesures dans le contexte de mesures simples et composées.
- reconnaître à l'oreille et noter des extraits mélodiques allant jusqu'à quatre mesures dans le contexte de mesures simples et composées.
- reconnaître à l'oreille et noter les accords et enchaînements harmoniques (p. ex., septième de dominante, septième diminuée, septième majeure et septième mineure; cadence parfaite, demi-cadence et plagale).
- décrire divers aspects de la musique baroque, classique et populaire, ainsi que de la musique canadienne et de la musique de cultures non occidentales, en employant la terminologie appropriée.

- démontrer sa compréhension de l'écriture et des conventions d'utilisation de partitions pour divers ensembles (p. ex., orchestre, harmonie, chorale, jazz).

Concepts technologiques

- démontrer une connaissance des fonctions des menus de logiciels de notation (p. ex., expression, articulation, paroles, tablature, mise en page et impression).
- démontrer une connaissance des techniques de montage à l'aide de séquenceurs et de logiciels de notation musicale (p. ex., couper, copier, coller, déplacer, effacer, quantifier, humaniser).

Histoire

- décrire les caractéristiques esthétiques et musicales des styles baroque et classique.
- expliquer les influences de la technologie sur la composition et l'interprétation de la musique des époques baroque et classique, de la musique populaire, de la musique canadienne et de la musique des cultures non occidentales.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter la musique du cours avec précision, en faisant des choix musicaux avisés.
- démontrer une maîtrise technique appropriée au niveau du cours.
- composer ou faire des arrangements musicaux en utilisant le processus de création et la technologie de façon appropriée.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- exécuter des œuvres musicales dans une variété de styles et pour une variété d'ensembles (p. ex., transcriptions baroques et classiques, pièces originales, pièces populaires, musique de film, musique de scène).
- lire et exécuter le répertoire du cours avec facilité et précision en tenant compte de la tessiture, du timbre, de l'intonation, des articulations, des mesures, du phrasé et de l'équilibre.
- interpréter à première lecture, avec fidélité, une partition du répertoire du cours.
- exécuter de mémoire et avec fidélité des gammes sur une étendue correspondant à la tessiture de l'instrument (p. ex., neuf gammes majeures et mineures, gammes chromatiques et gammes de blues).
- exécuter avec fidélité la gamme chromatique sur toute l'étendue de l'instrument ou de la voix.
- reproduire avec justesse, en frappant des mains, en chantant, ou en interprétant à l'aide de son instrument, des rythmes allant jusqu'à quatre mesures dans le contexte de mesures simples et composées.
- reproduire avec justesse, en jouant ou en chantant, des extraits mélodiques allant jusqu'à quatre mesures dans le contexte de mesures simples et composées.

Habilités techniques et composition

- composer ou arranger une pièce homophonique pour instruments ou voix (p. ex., pour voix, piano et guitare), en employant si possible la technologie MIDI appropriée (p. ex., composer une mélodie avec paroles, comprenant notes essentielles et notes de passage, sur un accompagnement harmonique qui inclut la septième de dominante, ou orchestrer un arrangement à partir d'une musique existante pour petit ensemble d'instruments, en effectuant les transpositions correctes).
- utiliser avec aisance une technique de composition polyphonique en utilisant un séquenceur ou des moyens traditionnels de notation et d'enregistrement (p. ex., ronde).
- improviser une mélodie selon certains paramètres précis (p. ex., si bémol majeur avec accompagnement MIDI I, IV, V, durée de 8 mesures).
- composer et créer des arrangements en démontrant une compréhension des étapes du processus de création (p. ex., générer des idées, élaborer des plans, expérimenter, réviser, produire une version finale).
- utiliser la télématique comme outil de recherche et d'audition de pièces musicales, tout en démontrant une connaissance des règles d'éthique à respecter.

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser et évaluer certaines caractéristiques des œuvres de musique baroque, classique et populaire, de musique canadienne et de musique de cultures non occidentales.
- identifier, analyser et évaluer des œuvres de musique, y compris les siennes, tout en démontrant une connaissance du processus d'analyse critique.
- analyser les liens qui existent entre la musique, le contexte culturel dans lequel elle a été composée et celui dans lequel elle est jouée.
- démontrer une compréhension des perspectives d'études postsecondaires et d'emplois en musique.
- expliquer et manifester son identité culturelle en discutant de ses productions musicales et en documentant celles des autres.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus d'analyse critique

- analyser l'interaction des éléments du langage musical dans des pièces baroques, classiques et populaires, dans la musique du Canada et dans celle de cultures non occidentales (p. ex., musique pure, musique à programme, fugue, sonate, jazz, raga indienne) et évaluer l'efficacité d'emploi de ces éléments.
- analyser et comparer les caractéristiques de la structure dans des pièces baroques, classiques et populaires, dans la musique du Canada et dans celle de cultures non occidentales (p. ex., utilisation du pont ou principe de transition dans une fugue, une sonate ou une chanson populaire).
- analyser la qualité et l'effet de diverses interprétations, dont les siennes, celles de ses camarades, celles de musiciennes et musiciens professionnels, en utilisant le processus d'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation et jugement).
- comparer les caractéristiques des styles baroque et classique en musique et dans d'autres formes d'art du XVIII^e siècle (p. ex., fioritures dans la musique et dans l'architecture baroques).
- expliquer l'influence de certains facteurs politiques, sociaux et technologiques sur la vie et les compositions de musiciens des périodes baroque et classique (p. ex., Bach, Haendel, Scarlatti, Vivaldi, Hayden, Mozart, Beethoven).
- analyser des présentations musicales contrastées (p. ex., concert rock et concert symphonique).
- analyser l'importance du lieu pour un concert en public (p. ex., musique populaire dans un lieu communautaire au festival franco-ontarien de *La Nuit sur l'étang*, quatuor à cordes dans une église).

Cheminement de carrière

- évaluer l'utilité des habiletés et des connaissances acquises en musique pour diverses carrières.
- identifier les exigences reliées à des emplois en musique ou dans des domaines connexes (p. ex., animatrice ou animateur d'une émission de musique à la radio, gestionnaire dans le secteur des concerts).
- mettre à jour une banque de données ou tenir un journal des emplois disponibles dans le secteur de la production artistique (p. ex., régisseuse ou régisseur, éclairagiste) et des possibilités de formation post-secondaire en français.

Arts et francophonie

- expliquer comment la musique permet aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- analyser des productions musicales comme moyens de promotion culturelle.
- démontrer une connaissance des artistes de l'Ontario français et de leurs productions (p. ex., se renseigner en visitant le site Internet : francoculture.ca).

Musique, 11^e année, cours ouvert

(AMU3O)

Ce cours permet à l'élève de développer ses connaissances artistiques par l'interprétation d'œuvres musicales et par la production de concerts et de spectacles. L'élève interprète des pièces du niveau approprié, surtout des œuvres populaires contemporaines produites pour la scène et le cinéma. Seul ou en groupe, l'élève planifie, organise, met en marché et réalise des productions musicales, en faisant appel à la technologie appropriée. L'élève est aussi appelé à évaluer la production musicale ainsi réalisée.

Préalable : Musique, 9^e ou 10^e année, cours ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer un niveau de connaissances approprié des divers aspects du langage musical et des caractéristiques de la musique populaire et contemporaine.
- démontrer une connaissance des éléments fondamentaux nécessaires à la gestion d'un projet artistique.
- identifier les outils technologiques nécessaires à la réalisation d'une production musicale collective et expliquer leurs fonctions.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Langage musical

- démontrer une connaissance des éléments musicaux (p. ex., mélodie, intensité, durée, timbre et texture) tels qu'ils s'appliquent à la musique populaire.
- employer la terminologie juste, à l'oral et à l'écrit, pour discuter d'une variété de concepts en musique (p. ex., accord, gamme majeure, gamme mineure, gamme chromatique, intervalle, dynamique, articulation, phrasé).
- décrire divers aspects des formes de musique utilisées dans des productions contemporaines (p. ex., vidéos de musique, comédies musicales, trames sonores de films) en utilisant une terminologie appropriée (p. ex., refrain dans les chansons populaires, riff dans le blues, thème dans la musique pour orchestre).

Aspects techniques de la production

- connaître les étapes et les paramètres de gestion d'une production musicale (p. ex., attentes par rapport à l'exécution et l'interprétation, personnel administratif requis, budget, échéanciers, éclairage, caméras, instruments de musique, ordinateurs, publicité).

- expliquer l'usage de la technologie dans divers aspects de la production (p. ex., planification financière, échéanciers et horaires, publicité, présentations multimédia).
- connaître les aspects légaux reliés à la reproduction de partitions musicales, d'enregistrements, de logiciels et de fichiers électroniques (p. ex., respect des droits d'auteurs, achats de logiciels).

Histoire

- décrire les caractéristiques esthétiques de la musique de scène ou de film du XX^e siècle (p. ex., *Notre-Dame de Paris*, de Luc Plamondon et Richard Cocianté, *C'est à ton tour Laura Cadieux*, de François Dompierre, *Les filles de Caleb*, de Richard Grégoire, *Titanic*, de James Horner).
- effectuer des recherches biographiques sur les compositrices, compositeurs, parolières et paroliers, interprètes qui ont composé, écrit des paroles et de la musique de scène ou de film (p. ex., André Gagnon, François Dompierre, Richard Grégoire, Dan Bigras) ou de la musique contemporaine.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- jouer et chanter avec habileté des œuvres et des exercices techniques appropriés au cours.
- planifier une production musicale et en réaliser une partie, tout en démontrant une compréhension du processus de création et des étapes à suivre en production et en gestion.
- utiliser la technologie comme soutien à la production et à la gestion d'une création musicale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- interpréter habilement un répertoire varié et représentatif d'un grand nombre de styles (p. ex., populaire, blues, classique, folklorique).
- jouer et chanter correctement, à première lecture, un répertoire approprié au niveau du cours.
- exécuter de mémoire, sur deux ou trois octaves, six gammes majeures et mineures et quatre gammes chromatiques.
- exécuter avec fidélité la gamme chromatique sur toute l'étendue de l'instrument ou de la voix.
- reproduire, en jouant ou en chantant, des séquences rythmiques du répertoire étudié (p. ex., syncope utilisée dans la musique populaire).
- reproduire, en jouant ou en chantant, des séquences mélodiques du répertoire étudié (p. ex., séquence mélodique de quatre mesures en 4/4).

Présentations musicales

- planifier une production musicale pour l'école ou la communauté (p. ex., concert incluant plusieurs ensembles, tournée d'écoles élémentaires, échange musico-culturel), en démontrant une connaissance du processus de création (p. ex., susciter des idées, élaborer et réviser un plan, gérer et promouvoir une production).

- identifier ses objectifs artistiques lors d'une production musicale, choisir des techniques pertinentes (p. ex., en son, lumière et scénographie assistés par ordinateur) et élaborer des stratégies appropriées pour atteindre ses objectifs.
- démontrer une connaissance des rapports qui existent entre les objectifs d'une production musicale et les ressources disponibles (p. ex., ressources humaines et techniques, temps, espace, budget, transport).
- démontrer une connaissance du rôle du personnel de production et de direction, du personnel de régie, ainsi que du personnel artistique.
- manifester son sens du leadership et des responsabilités dans des projets de classe.
- faire des choix artistiques et esthétiques dans l'application des conventions liées aux productions musicales (p. ex., uniformité, comportement sur scène, accueil du public, publicité).
- utiliser à bon escient, la technologie dans l'organisation et la promotion de productions musicales (p. ex., horaire des répétitions, scénographie, impression des programmes et des billets, publicité).
- démontrer une habileté à naviguer sur Internet pour se renseigner sur divers aspects de la planification et de la production musicale.

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser et évaluer des œuvres musicales du répertoire à l'étude, tout en démontrant une connaissance des principales caractéristiques de la musique populaire contemporaine.
- écouter des œuvres musicales pour les identifier, les analyser et les évaluer.
- situer la musique dans son contexte social.
- expliquer et exprimer son identité culturelle dans une production musicale.
- démontrer une connaissance des perspectives de formation et d'emploi dans le domaine de la musique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus d'analyse critique

- analyser des œuvres de styles variés figurant au répertoire à l'étude (p. ex., musique populaire, jazz), tout en expliquant comment divers éléments s'harmonisent au sein d'un style, et en évaluant l'efficacité d'emploi de ces éléments.
- analyser, par l'écoute, divers aspects de la structure musicale dans une variété de productions (p. ex., agencement de la musique et des images dans un vidéo, rôle des intermèdes musicaux, lien entre le contenu dramatique et la musique dans un film) et comparer les structures de productions musicales tout en démontrant une connaissance des divers styles (p. ex., jazz, blues, pop).
- analyser des prestations musicales, en direct et enregistrées, selon une grille commune (p. ex., en décrivant sa réaction initiale, en utilisant le vocabulaire approprié et en évaluant l'interprétation de l'artiste).
- analyser les liens entre l'expression musicale et l'identité (p. ex., d'un groupe ethnique ou religieux, d'une communauté locale, provinciale ou nationale).
- analyser l'effet du lieu de spectacle sur le public (p. ex., concert rock, comédie musicale, concert à l'école) et expliquer les raisons de la satisfaction du public.

Évaluation de la production musicale

- analyser et évaluer les méthodes de gestion et de production utilisées dans ses propres travaux et dans ceux de professionnelles et professionnels (p. ex., gestion des ressources humaines et techniques, utilisation des espaces de spectacle, planification de l'échéancier, élaboration d'un budget de production) et identifier les méthodes les plus efficaces.
- évaluer ses propres productions ainsi que celles de musiciennes et musiciens professionnels en utilisant une grille de critères (p. ex., choix du lieu de production, atteinte des objectifs artistiques).
- analyser les notes de son journal de bord pour identifier des résultats positifs de la production (p. ex., la conception des éclairages a captivé le public) et des aspects à améliorer (p. ex., l'horaire des répétitions était trop serré).
- évaluer les retombées de productions musicales auprès des parents, des élèves, du système scolaire et de la communauté en général.

Cheminement de carrière

- évaluer, pour diverses carrières, l'utilité des compétences et connaissances développées dans l'étude de la musique, et de manière plus générale dans la gestion des arts.
- analyser diverses perspectives d'emploi pour ensuite identifier les connaissances et compétences requises dans des carrières qui l'intéressent, en musique ou dans des domaines connexes.
- mettre à jour une banque de données sur les emplois disponibles dans le domaine de la production artistique (p. ex., en régie, en éclairage).

Arts et francophonie

- expliquer comment la musique permet aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- analyser des productions musicales comme moyens de promotion culturelle.
- connaître les compositrices et compositeurs, les interprètes de la chanson en Ontario (p. ex., Robert Paquette, Paul Demers, Brasse Camarade, Jean-Guy Chuck Labelle, Joëlle Roy, Deux Saisons).

Musique, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AMU4M)

Ce cours porte sur l'appréciation, l'analyse et l'interprétation d'œuvres musicales de la période romantique et du XX^e siècle, du jazz, de la musique populaire, de la musique du Canada et de pays dont la tradition musicale est différente. L'élève s'applique à développer ses habiletés d'interprétation et sa capacité de mener des études indépendantes. Il ou elle réalise aussi des projets de création.

Préalable : Musique, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer une connaissance des divers aspects des œuvres du XIX^e et XX^e siècle (y compris le jazz, la musique populaire, la musique du Canada et celle de cultures non occidentales).
- démontrer une habileté à noter correctement, après audition, des séquences rythmiques complexes, des mélodies et des accords.
- décrire l'utilisation des outils technologiques dans la recherche, la création, l'exécution et la diffusion de la musique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Langage musical

- identifier et noter correctement, en utilisant la terminologie appropriée, les sept modes diatoniques standard; les accords à trois sons en position fondamentale ainsi que leurs renversements; les accords de la septième en position fondamentale ainsi que leurs renversements; les cadences (parfaite, demi-cadence, plagale et rompue); et une variété d'enchaînements harmoniques standard.
- reconnaître à l'oreille et noter correctement des séquences rythmiques allant jusqu'à huit mesures, dans le contexte de mesures simples et composées.
- reconnaître à l'oreille et noter correctement des extraits mélodiques allant jusqu'à quatre mesures, dans le contexte de mesures simples et composées.
- reconnaître à l'oreille et noter tous les accords à trois sons, les accords de la septième et les quatre cadences principales en position fondamentale seulement.
- décrire les éléments (p. ex., mélodie, harmonie, rythme, intensité, timbre, forme) ainsi que les principes de composition de la musique étudiée, en utilisant la terminologie appropriée.

Technologies

- expliquer l'utilisation de technologies de montage sonore, au niveau avancé, tant pour la notation que pour l'arrangement de séquences (p. ex., enregistrement sur cédéroms).
- expliquer l'utilisation de l'Internet pour la recherche et la composition musicale.
- démontrer une connaissance de divers moyens de promotion et de diffusion de la musique (p. ex., pages Web, disques compacts, bandes audio-numériques, fichiers électroniques).
- démontrer sa compréhension des aspects légaux reliés à la reproduction de partitions musicales, d'enregistrements, de logiciels et de fichiers numériques (p. ex., respect des droits d'auteur, achats de logiciels).

Histoire

- identifier et décrire les caractéristiques des styles de musique de la période romantique et du XX^e siècle, y compris dans des cultures non occidentales (p. ex., transformation du thème en musique romantique, harmonisations plus complexes de la musique du XIX^e et XX^e, improvisation en jazz, dans la musique du Moyen-Orient et de l'Inde).

- commenter l'apport des compositrices et compositeurs à l'histoire de la musique du XIX^e et XX^e siècle (p. ex., Piotr Tchaïkovski, Claude Debussy, Igor Stravinski, Paul Hindemith, Norma Beecroft, Jean Coulthard).
- démontrer une compréhension des principales formes musicales du XIX^e siècle (p.ex., opéra, symphonie, lied) et du XX^e siècle (p.ex., composition sérielle, musique concrète).

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter avec précision et acuité un répertoire représentatif de cultures variées, devant divers publics, en faisant preuve d'un jugement musical avisé.
- démontrer une maîtrise technique en interprétant une variété d'exercices tirés d'un répertoire représentatif de cultures du monde entier, pour divers ensembles (p. ex., solo, combo, petit ensemble, grand ensemble).
- intégrer les étapes du processus de création à ses compositions, notées ou improvisées, et à ses arrangements.
- utiliser correctement la technologie pour la composition, l'édition musicale et la diffusion de ses créations musicales.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Application du langage musical

- interpréter avec aisance et précision une variété de styles pour des ensembles variés (p. ex., solo, combo, petit et grand ensembles).
- démontrer un haut degré d'habiletés techniques (p. ex., articulation, phrasé, intonation, intensité, rythme, équilibre) dans l'interprétation d'études complexes inscrites au répertoire (p. ex., répertoire solo, pour petits ensembles).
- démontrer une finesse d'écoute lors de l'exécution d'une œuvre, par lui ou elle et par d'autres, et manifester une capacité à apporter les ajustements nécessaires.
- interpréter à première lecture le répertoire et les études choisies.
- utiliser les techniques de direction d'ensembles (p. ex., battue, entrées, expression).
- exécuter de mémoire, selon la tessiture dictée par le répertoire, les gammes et arpèges majeurs et mineurs, la gamme chromatique à partir de n'importe quelle tonique, et les sept modes diatoniques.
- reproduire avec justesse, en frappant des mains, en chantant, ou en exécutant à l'aide de son instrument, des rythmes allant jusqu'à quatre mesures dans le contexte de mesures simples et composées.
- reproduire correctement des mélodies complexes (p. ex., mélodies disjointes avec intervalles mélodiques dissonants allant jusqu'à quatre mesures, simples ou composées).
- démontrer son habileté à résoudre des problèmes musicaux aux niveaux de l'interprétation et de la création musicale (p. ex., doigtés alternatifs, difficultés rythmiques).
- identifier les compétences interpersonnelles, les attitudes et les comportements nécessaires au bon fonctionnement d'un ensemble musical. (p. ex., collaboration, leadership, organisation, écoute active et communication non verbale).

Composition et arrangements

- reproduire correctement des mélodies complexes (p. ex., mélodies disjointes avec intervalles mélodiques dissonants allant jusqu'à quatre mesures, simples ou composées).
- composer et orchestrer une pièce multitimbrale à l'aide de techniques du XX^e siècle (p. ex., blues, musique sérielle, sonal publicitaire) en utilisant la technologie appropriée.
- improviser une mélodie selon des paramètres précis (p. ex., en sol mineur avec accompagnement MIDI i-iv-V, 12 mesures).
- utiliser toutes les étapes du processus de création dans ses compositions et arrangements.
- diffuser ses créations ou arrangements, et ceux des autres, à l'aide de la technologie appropriée (p. ex., site Web personnel ou site Web de l'école).
- démontrer son leadership musical en contribuant à la sélection du répertoire et en participant à de petits ensembles musicaux en tant que soliste, chef, compositrice ou compositeur, arrangeuse ou arrangeur.

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser et évaluer des œuvres du XIX^e et XX^e siècle, des compositions musicales du Canada et des pièces du répertoire non occidental.
- identifier, analyser et évaluer des œuvres de musique, tout en démontrant une connaissance du processus d'analyse critique.
- analyser le rôle socio-culturel de la musique dans la société.
- démontrer une connaissance des perspectives d'études postsecondaires et d'emplois en musique.
- démontrer une compréhension de la musique de la francophonie en créant, diffusant, interprétant et écoutant diverses œuvres.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus d'analyse critique

- analyser des œuvres du XIX^e et XX^e siècle, des compositions musicales du Canada et des pièces du répertoire non occidental, en évaluant l'utilisation des éléments.
- analyser des prestations musicales, enregistrées ou en direct, en appliquant toutes les étapes du processus d'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation, jugement).
- analyser les œuvres de grands compositeurs du XIX^e et XX^e siècle (p. ex., Schubert, Berlioz, Chopin, Schumann, Wagner, Verdi, Brahms, Debussy, Bartók, Copland, Applebaum) et décrire l'importance de leur contribution.
- analyser une œuvre du répertoire à l'étude afin de démontrer comment elle véhicule des valeurs culturelles, sociales, politiques ou religieuses de son époque (p. ex., *Étude révolutionnaire*, de Chopin).
- démontrer comment les sociétés se distinguent par leur musique traditionnelle (p. ex., microtonalité de la musique de l'Inde, rythmes amérindiens).

- expliquer l'influence des tendances socioéconomiques et technologiques sur la composition, la production et la diffusion de la musique.
- analyser les retombées économiques de la musique pour sa communauté, l'Ontario et le Canada.

Développement personnel et cheminement de carrière

- démontrer sa capacité à mener une recherche indépendante sur un sujet particulier, à présenter cette recherche sous forme écrite en suivant une méthodologie reconnue (p. ex., avec références bibliographiques), et à en faire un exposé.
- analyser les habiletés acquises dans son étude de la musique et expliquer comment celles-ci peuvent servir dans d'autres contextes.
- comparer les programmes offerts en français dans les établissements collégiaux et universitaires en vue d'une carrière en musique ou dans un secteur connexe.

Arts et francophonie

- expliquer comment la musique permet aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- analyser des compositions collectives qui reflètent l'identité franco-ontarienne.
- dégager les caractéristiques spécifiques de la culture musicale canadienne-française (p. ex., chansons à répons du folklore, ballades des chansonniers québécois).
- contribuer à la vitalité de la communauté francophone par ses activités artistiques et ses intérêts en musique (p. ex., en s'engageant dans l'organisation de spectacles ou de concerts à l'école et dans sa communauté).

Théâtre

L'étude du théâtre permet à l'élève d'interpréter des rôles, de créer des mondes imaginaires, de se découvrir d'une façon unique et d'explorer l'univers qui l'entoure.

Les attentes et les contenus d'apprentissage de ces cours sont répartis en trois grands domaines distincts mais rattachés les uns aux autres : la théorie, la création et l'analyse.

- **La théorie** touche à la forme théâtrale, à ses fonctions, à son histoire, à son sens et à sa raison d'être. L'élève acquiert la terminologie appropriée et les concepts théoriques requis en participant activement à des réalisations dramatiques. L'étude d'œuvres théâtrales lui donne un aperçu de l'histoire de la dramaturgie francophone et mondiale. Par le biais d'un engagement actif, l'élève apprend des concepts théoriques, étudie les origines historiques du théâtre ainsi que ses fonctions dans une culture.
- **La création** est le processus de conception et de présentation d'une œuvre dramatique. Dans le cadre de diverses formes d'art dramatique, l'élève explore des personnages et des situations tirés soit d'un texte, soit de son imaginaire. Ce processus amène l'élève à poser des questions, à interpréter une situation et à en formuler la signification. Chaque élève a l'occasion d'être tour à tour comédienne ou comédien, dramaturge, scénographe, technicienne ou technicien, membre de l'auditoire et critique.
- **L'analyse** est le processus de réaction à la création et à la présentation de réalisations, par le biais de la réflexion, de la déconstruction et de l'évaluation. L'élève doit examiner ses choix personnels et artistiques afin de déterminer ce qu'ils lui ont appris. L'élève acquiert un vocabulaire spécialisé pour faire la critique de ses propres réalisations et d'œuvres dramatiques créées par d'autres.

La construction, l'interprétation, la réalisation et l'analyse de pièces théâtrales comportent une expérience d'interaction sociale. En communiquant à la fois dans des situations réelles et dans des situations imaginaires, l'élève apprend à écouter, à s'exprimer verbalement et par écrit, à poser des questions et à négocier. En «entrant dans la peau» d'un personnage, l'élève développe par ailleurs sa compréhension d'autrui. L'analyse des œuvres dramatiques lui révèle les aspects universels de l'expérience humaine.

Théâtre, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AAT3M)

Ce cours permet à l'élève de monter et de présenter des productions théâtrales traitant de divers sujets, du passé comme du présent. L'élève analyse et interprète des textes dramatiques de diverses cultures, principalement des œuvres théâtrales du Canada français et de la francophonie. Ce survol porte surtout sur la production dramatique du milieu du XIX^e siècle jusqu'à l'après-guerre. L'élève étudie les techniques de diverses écoles d'interprétation ainsi que les conventions théâtrales et s'en inspire pour créer des œuvres. Il ou elle analyse aussi les fonctions des dramaturges, des metteuses et metteurs en scène, des actrices et acteurs, des techniciennes et techniciens et de l'auditoire.

Préalable : Art dramatique, 9^e ou 10^e année, cours ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire différentes théories d'interprétation et de construction des personnages.
- décrire comment les éléments, les principes et les techniques du théâtre sont liés à la thématique, à l'époque et au public visé.
- décrire des formes et genres dramatiques, ainsi que des dramaturgies propres au tournant du XX^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Rôles/personnages

- décrire le processus de création d'un personnage (p. ex., analyse de texte, analyse du personnage, recherches vocales, explorations corporelles).
- décrire des techniques d'interprétation élaborées par des maîtres du théâtre (p. ex., celles de l'acteur et metteur en scène russe Stanislavski, ou du dramaturge allemand Bertolt Brecht).
- décrire des méthodes utilisées pour recréer la mise en situation et les personnages d'un texte (p. ex., observation, analyse, improvisation, répétitions) et pour les présenter d'une manière convaincante.
- décrire des styles d'interprétation d'une ou plusieurs époques historiques (p. ex., «réalisme synthétique» de Stanislavski, vaudeville, naturalisme).

Langage théâtral

- décrire les aspects mécaniques de l'expression vocale.
- décrire comment le mouvement et la communication non-verbale servent à soutenir les personnages et leurs rapports affectifs, et à communiquer la tension dramatique.
- décrire l'influence du public et de l'époque sur les façons dont les dramaturges ont utilisé les éléments, les principes et les techniques dans leurs productions.

- expliquer comment les éléments de l'espace scénique sont modifiés selon le genre de pièces, leur thématique et l'espace physique disponible.
- identifier et décrire les sources de conflit dans une pièce (p. ex., en décrivant les liens de pouvoir entre les protagonistes et les antagonistes).

Formes théâtrales et histoire

- décrire diverses sources d'inspiration première et secondaire (p. ex., historiques, visuelles, littéraires) dans le développement d'une présentation théâtrale originale.
- décrire les conventions d'écriture utilisées par les dramaturges au tournant du XX^e siècle, tels qu'Anton Tchekhov, Victor Hugo, Georges Feydeau.
- décrire les conventions de divers styles théâtraux (p. ex., naturalisme, expressionnisme).
- décrire le contexte sociohistorique de pièces à l'étude.
- commenter le développement et l'interprétation d'un personnage historique emprunté au théâtre du Canada français et au théâtre européen.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de mises en situation et personnages en utilisant diverses techniques reliées à la construction de personnages.
- créer et présenter un texte original ou une adaptation d'un des textes au répertoire.
- identifier des stratégies qui encouragent la participation du public et les intégrer à la création et la présentation de productions.
- utiliser la technologie pour élaborer, rehausser et diffuser la pièce présentée.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus de création

- représenter les caractéristiques physiques et psychologiques d'un personnage en utilisant une variété de stratégies (p. ex., improvisation, recherche, analyse du texte).
- imiter le comportement du personnage dans une situation donnée en analysant son caractère, ses motivations, son histoire personnelle et les circonstances où il se trouve.
- porter un regard neuf sur l'interprétation du personnage lors des répétitions et des représentations.
- utiliser des techniques vocales et corporelles appropriées lors des répétitions et des présentations (p. ex., varier la tonalité, le débit de la voix; donner un rythme physique au personnage).
- créer une œuvre originale ou adaptée en utilisant une variété de stratégies (p. ex., recherche, improvisation, remue-ménages, répétitions).
- écrire un texte dramatique qui fera l'objet d'une production, en utilisant diverses approches telles que l'improvisation, la révision des ébauches de texte et l'exploration de l'espace et du temps.

Présentations théâtrales

- interpréter et présenter un texte dramatique du tournant du siècle.
- démontrer une connaissance pratique des étapes de l'organisation d'une activité théâtrale (pré-production, calendriers des répétitions, échanciers de montage et de démontage de la scène, répétitions de scène, préparation du plateau avant la représentation, spectacle).
- faire preuve de responsabilités, individuelles et collectives, au sein d'une troupe (p. ex., prendre des décisions artistiques, respecter les échanciers, démontrer un esprit d'équipe).
- identifier les intérêts et les besoins d'auditoires divers et adapter l'utilisation des éléments et principes du théâtre selon les circonstances.
- choisir et préparer un texte original ou adapté en fonction d'un public visé (p. ex., pour une classe d'histoire franco-ontarienne, voir *Lavalléville* d'André Paiement, Éditions Prise de parole; voir aussi *Théâtre franco-ontarien : espaces ludiques*, de Mariel O'Neill Karch, Éditions L'Interligne).

- démontrer une connaissance du rôle que peut jouer le public lors d'un spectacle (p. ex., applaudissements, commentaires, rires).
- utiliser la technologie pour appuyer l'interprétation, la thématique, l'intrigue et la scénographie (p. ex., synthétiseur pour créer des effets sonores et projection de diapositives pour camper un fond de scène).

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les étapes du processus de création et de production dans ses réalisations théâtrales en utilisant une terminologie appropriée.
- évaluer des productions dramatiques présentées dans son école et sa communauté.
- expliquer comment le théâtre représente et influence la culture et la société.
- expliquer comment le théâtre peut contribuer au développement personnel et à une ouverture sur le monde.
- analyser les habiletés personnelles, sociales et professionnelles acquises dans l'étude et la pratique du théâtre.
- analyser la contribution des arts de la scène francophones à la vie de la communauté canadienne française, à l'échelle provinciale et nationale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Analyse et évaluation

- utiliser des critères spécifiques afin d'évaluer ses présentations dramatiques.
- identifier et évaluer ses forces et ses faiblesses artistiques.
- expliquer comment les habiletés, les concepts et les théories propres au théâtre sont utilisés dans la création et la présentation d'une pièce dramatique.
- justifier les choix artistiques faits quant aux éléments, principes et techniques dans ses réalisations.
- démontrer une habileté à critiquer des productions dramatiques présentées devant un public dans son école et sa communauté, ou étudiées à partir de vidéocassettes.
- reconnaître et évaluer les choix artistiques effectués par les actrices et acteurs, les metteuses et metteurs en scène, les scénographes, et les créatrices et créateurs dans une production.
- analyser les liens entre le théâtre, l'individu et la société (p. ex., estime de soi, rites culturels, conscience politique).

- analyser les stéréotypes et les préjugés présentés dans une œuvre dramatique et commenter leurs effets sur l'auditoire (p. ex., *Le Dindon*, de Georges Feydeau, *Ruy Blas* de Victor Hugo, *Ti-Coq* de Gratien Gélinas).

Développement personnel et cheminement de carrière

- analyser le sens et l'importance des acquis tirés de ses expériences artistiques, en tenant un journal de bord, ou par des réflexions et discussions.
- expliquer comment l'interprétation de personnages est reliée à ses expériences personnelles ainsi qu'à des facteurs universels liés à la condition humaine.
- expliquer comment les habiletés sociales, personnelles et professionnelles acquises dans l'étude du théâtre (p. ex., collaboration, empathie, communication verbale et gestuelle) sont applicables à une variété de contextes (p. ex., vie personnelle, sociale ou professionnelle).

Arts et francophonie

- expliquer comment le théâtre permet aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- montrer en quoi le théâtre est porteur de messages et fait la promotion de la culture franco-ontarienne.
- expliquer les retombées financières d'une production théâtrale sur l'économie locale.
- comparer son appartenance culturelle à celle des autres et trouver des échos de celle-ci dans des productions individuelles et collectives (p. ex., *La parole et la loi* du Théâtre de la Corvée, Éditions Prise de parole; *Les murs de nos villages*, du Théâtre de la Vieille 17, Éditions Prise de parole).
- répertorier les organismes qui participent à l'essor du théâtre francophone en Ontario et à l'échelle nationale (p. ex., Théâtre-Action, Conseil des Arts du Canada).
- illustrer la contribution des artistes en théâtre à son milieu.

Théâtre, 11^e année, cours ouvert

(AAT3O)

Ce cours permet à l'élève de monter et de présenter des productions dramatiques portant sur des thèmes variés : expériences personnelles, faits divers ou anecdotes de la vie communautaire. L'élève explore et étudie diverses formes dramatiques contemporaines comme le théâtre-forum et le docudrame. Il ou elle interprète et présente des œuvres dramatiques dans une variété de formes, crée des œuvres originales, analyse des productions dramatiques et s'initie à l'écriture théâtrale. L'élève est ainsi amené à développer ses compétences en communication et d'autres habiletés utiles dans diverses activités professionnelles.

Préalable : Art dramatique, 9^e ou 10^e année, cours ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les liens entre la mise en situation et la construction de personnages.
- démontrer une connaissance des éléments, principes et techniques du théâtre.
- identifier et décrire des formes, des sources, des genres et des textes dramatiques contemporains.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Rôles/personnages

- identifier et décrire les méthodes utilisées pour créer, soutenir et réinventer un rôle (p. ex., recherche, observation, analyse, improvisation).
- décrire le processus qui permet de bien interpréter un personnage grâce à la voix, la gestuelle, les accessoires, en tenant compte de ses relations avec les autres personnages.
- démontrer une compréhension de l'utilisation du sous-texte, de la motivation et du statut social dans la construction d'un personnage.

Langage théâtral

- démontrer une compréhension des techniques de la voix (p. ex., respiration, articulation et projection).
- démontrer une compréhension des éléments de l'anatomie qui régissent le contrôle de la voix (p. ex., diaphragme, poumons).

- décrire les principes de la gestuelle dramatique (p. ex., démarche, mouvements des mains, tics).
- identifier et décrire les éléments de la mise en scène (p. ex., temps, lieu, personnages, thématique).

Formes théâtrales et histoire

- identifier les sources d'inspiration premières et secondaires et leurs fonctions dans la création dramatique.
- décrire les éléments fondamentaux d'un texte dramatique (p. ex., décor, temps, indications de mise en scène, monologues, dialogues, apartés).
- décrire les origines et les caractéristiques de divers genres de pièces, y compris la pièce en un acte, le docudrame et le théâtre d'intervention.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- appliquer des techniques afin de créer et réinventer diverses mises en situations ou divers personnages dans des productions individuelles et collectives.
- appliquer des techniques d'harmonisation lors de la création et la présentation.
- créer, adapter et mettre en scène un texte en utilisant le processus de création, recherche, documentation, exploration, répétition, présentation.
- créer et présenter des réalisations qui démontrent une compréhension des orientations et des attentes de son auditoire.
- utiliser la technologie correctement dans ses productions.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus de création

- créer des personnages et des mises en situation en utilisant une variété de techniques appropriées (p. ex., fiches sur les rôles, analyse des motivations d'un personnage, de son passé, de son milieu social).
- se servir des techniques appropriées de voix et de gestuelle lors des répétitions et des représentations (p. ex., articulation, projection et mouvement).
- jouer divers personnages du répertoire, tout en privilégiant des dramaturges canadiens contemporains (p. ex., Michel Tremblay, Marcel Dubé, Marie Laberge, Jean Marc Dalpé).
- réinterpréter des personnages, à partir d'approches nouvelles.
- employer les étapes du processus de création (perception / exploration, manipulation / expérimentation, production / exécution, rétroaction / évaluation) dans la production d'un spectacle.
- présenter et interpréter un texte dramatique en n'utilisant que les techniques de la voix et du mouvement (p. ex., mise en lecture de pièces).

- démontrer une connaissance des responsabilités individuelles et collectives dans une dynamique de groupe lors de la création d'une œuvre (p. ex., lancer des idées, écouter les autres, interroger des artistes) et lors des répétitions (p. ex., assiduité et adaptabilité).
- démontrer une connaissance des objectifs et des conventions de l'improvisation (p. ex., développer un personnage ou une scène, jouer spontanément avec des directives, se plier aux circonstances de l'improvisation).
- écrire une scène dans un style donné en utilisant les méthodes de recherche, d'improvisation et de révision.

Présentations théâtrales

- identifier, par la recherche, les entrevues et les sondages, les intérêts et les attentes du public et de la communauté, et en faire une partie intégrante des productions dramatiques.
- identifier et intégrer des mécanismes de participation du public (p. ex., utiliser un langage adapté à un jeune public pour créer des liens entre lui et les comédiennes et comédiens).

- identifier et comparer divers lieux et espaces de production dans son école et sa communauté.
- utiliser la technologie (p. ex., se servir de diapositives ou de vidéos, monter un éclairage et faire une prise de son) dans la présentation d'une œuvre, afin d'accentuer une thématique, un personnage, une intrigue ou une situation dramatique.

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- faire l'analyse critique de créations et de présentations en utilisant une terminologie appropriée.
- expliquer comment le théâtre représente et influence une culture et une société.
- expliquer comment la mise en situation et la construction de personnages favorisent la connaissance de soi et des autres.
- analyser les habiletés personnelles, sociales et professionnelles acquises en théâtre.
- démontrer comment les artistes de la scène contribuent à l'épanouissement de la culture dans leur communauté.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Analyse et évaluation

- identifier et utiliser divers critères afin d'évaluer une production théâtrale.
- identifier et analyser les habiletés et les concepts utilisés dans la création et la présentation d'une œuvre.
- analyser les éléments de tension dramatique des œuvres choisies (p. ex., nœud de l'action, dénouement).
- analyser et évaluer les choix artistiques faits quant à l'interprétation, à la mise en scène, à la scénographie, à l'éclairage et au son dans une production.
- démontrer une habileté à faire la critique d'une présentation à l'école, dans sa communauté ou sur vidéo.
- expliquer les liens entre le théâtre, l'individu et la société (p. ex., estime de soi, conscience sociale).

Développement personnel

et cheminement de carrière

- analyser, par le biais de notes de mise en scène, de discussions ou de séances de réflexion, l'importance des acquis tirés de ses expériences artistiques.
- expliquer les avantages d'une mise en situation (p. ex., pour résoudre un conflit, créer une affinité ou démystifier une question complexe).
- expliquer les liens entre ses expériences personnelles et les vérités universelles présentées dans certaines œuvres (p. ex., à partir des témoignages de réfugiés ou de survivants de l'Holocauste).
- expliquer comment les aptitudes de communication acquises en théâtre peuvent être utilisées dans divers contextes.
- répertorier et discuter des programmes d'études postsecondaires en théâtre tout en tenant compte de ses habiletés acquises au secondaire.

Arts et francophonie

- expliquer comment le théâtre permet aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- connaître les conceptrices et concepteurs qui œuvrent dans le milieu théâtral amateur (théâtre étudiant, théâtre communautaire).
- analyser des extraits de pièces franco-ontariennes dans une perspective historique.
- inventorier et comparer les réalisations des artistes du milieu théâtral professionnel qui produisent actuellement au Canada français.
- préciser les thèmes de la création théâtrale francophone en Ontario (p. ex., chez Jean Marc Dalpé et Robert Marinier ou chez Patrick Leroux, Michel Ouellette et Stefan Psenak).

Théâtre, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AAT4M)

Ce cours permet à l'élève d'explorer les diverses formes et conventions du répertoire dramatique et de créer, d'analyser et de présenter des œuvres dramatiques, originales ou adaptées. L'élève fait des recherches sur les formes dramatiques, les conventions, les thèmes et les théories d'interprétation et de mise en scène à différentes époques, et applique les connaissances ainsi acquises dans l'interprétation d'œuvres dramatiques, y compris des œuvres canadiennes et des œuvres d'autres cultures de la fin du XX^e siècle. L'élève examine la signification de l'art dramatique dans diverses cultures.

Préalable : Théâtre, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les approches, actuelles et passées, d'interprétation, de mise en scène et de composition théâtrale.
- décrire comment les éléments, les principes et les techniques sont utilisés dans la création, la présentation et l'analyse des œuvres théâtrales.
- décrire l'origine et les caractéristiques de diverses formes théâtrales issues d'une variété de cultures et d'époques, y compris celles de la fin du XX^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Rôles/personnages

- décrire la construction d'un personnage selon une école de jeu théâtral reconnue (p. ex., méthode du réalisme synthétique de Stanislavski ou théorie de la distanciation de Bertolt Brecht).
- démontrer comment le genre, le style et l'époque de la pièce peuvent influencer la construction de ses personnages.
- décrire le processus de mise en scène et son effet sur le rôle et la construction d'un personnage.
- démontrer sa compréhension du profil psychologique de personnages tirés du répertoire classique ou contemporain (p. ex., caractéristiques d'*Antigone*, de Jean Anouilh).

Langage théâtral

- décrire une variété de techniques pour travailler la voix.
- décrire une variété de techniques pour accentuer la souplesse corporelle et le contrôle du mouvement (p. ex., technique de Rudolph von Laban, de Moshé Feldenkrais).
- démontrer une compréhension des éléments de scénographie, des conventions théâtrales et des principes dramatiques (p.ex., unité, variété) dans certains styles de théâtre.

- décrire comment les éléments, principes et techniques du théâtre ont été utilisés historiquement (p. ex., mise en scène dans le théâtre grec, romain, du Moyen Âge, de la Renaissance, du classicisme).

Formes dramatiques et histoire

- identifier diverses approches utilisées en dramaturgie (p. ex., mélange des genres et caractère multidisciplinaire).
- expliquer les principaux facteurs historiques qui ont contribué à l'évolution du théâtre canadien de 1950 à nos jours (p. ex., périodes de l'après-guerre, de la Révolution tranquille au Québec, de la prise de conscience de l'identité franco-ontarienne).
- décrire les caractéristiques historiques et culturelles du corpus dramaturgique à l'étude.
- démontrer une compréhension de divers styles, formes, et techniques de théâtre (p. ex., ombres chinoises, mime) et employer la terminologie appropriée lors de la présentation d'un livret de mise en scène.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- construire et interpréter une variété de personnages en utilisant diverses théories et conventions dramatiques, et en appliquant le style de jeu historique et culturel de l'époque.
- concevoir, créer et présenter une œuvre collective.
- écrire et produire une œuvre originale en utilisant le processus de création et une variété de formes et procédés théâtraux, tout en tenant compte des attentes du public.
- utiliser la technologie pour appuyer son travail de conception, de production et de présentation.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus de création

- créer et construire un personnage en suivant une méthode classique ou contemporaine de personnification.
- utiliser des techniques gestuelles et vocales pour rendre un personnage vraisemblable.
- appliquer les théories d'un dramaturge comme Stanislavski ou Bertolt Brecht à l'interprétation d'un personnage théâtral de son époque.
- utiliser les notes ou suggestions de la metteuse en scène ou du metteur en scène, ou celles de ses camarades pour approfondir son jeu, lors des répétitions et spectacles.
- démontrer une compréhension du rôle du dramaturge dans l'élaboration d'une production théâtrale.
- suivre des critères précis dans le choix de pièces, scènes ou autres textes dramatiques à monter.
- documenter un style traditionnel ou contemporain pour créer une dramatique inspirée de ce style (p. ex., adaptation moderne de *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand).
- utiliser les outils propices à la résolution de problèmes dans la mise en scène d'une pièce théâtrale (p. ex., lecture, travail de texte, recherche de personnages, interprétation).

Présentations théâtrales

- démontrer une compréhension des tâches et responsabilités de chaque membre de la troupe dans la production d'un spectacle.
- démontrer une compréhension des responsabilités qu'ont tous les membres de la troupe de développer et de véhiculer le sens ou le thème d'une œuvre.
- créer et présenter une œuvre originale en faisant appel à une variété de formes, de méthodes et de théories.
- élaborer des plans de travail pour ses productions (p. ex., préparation des horaires de répétitions, des échéanciers).
- décrire les divers liens entre les interprètes et leur public, et en tenir compte dans la réalisation d'un spectacle.
- utiliser la technologie (p. ex., éclairage, effets sonores, musique, diapositives et vidéos) pour véhiculer une atmosphère, une tension ou une émotion dans une réalisation.

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer ses contributions personnelles et collectives à toutes les étapes de la production en utilisant un vocabulaire approprié.
- analyser et évaluer des présentations théâtrales en utilisant la terminologie appropriée.
- analyser les retombées personnelles, sociales et culturelles du théâtre.
- identifier et documenter les possibilités d'études postsecondaires en théâtre et dans des domaines connexes.
- expliquer les influences historiques, sociales, culturelles, philosophiques et psychologiques dans les œuvres franco-ontariennes étudiées.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Analyse et évaluation

- évaluer le développement et la présentation d'œuvres théâtrales en utilisant des critères mis au point par les élèves.
- expliquer comment les critiques de théâtre sont structurées et rédigées différemment selon leur mode de diffusion (p. ex., radio, télévision, presse universitaire).
- comparer diverses critiques de théâtre qui portent sur un même spectacle, présenté à différents endroits.
- expliquer l'écart qui existe au théâtre entre la volonté d'expression des artistes et l'acceptation du public.
- identifier des thématiques et concepts universels à partir d'œuvres théâtrales, et en analyser la signification personnelle, culturelle et sociale.
- expliquer comment le théâtre peut refléter des enjeux, des préoccupations sociales, et traduire la culture d'une communauté ou d'un pays.
- comparer les contributions du théâtre à diverses cultures et à diverses sociétés d'hier et d'aujourd'hui.

Développement personnel

et cheminement de carrière

- expliquer comment les activités théâtrales favorisent la connaissance de soi et des autres, non seulement pour les artistes mais aussi pour le public.
- expliquer comment ses expériences théâtrales ont développé et enrichi ses croyances, sa philosophie de vie et sa perspective sur le monde.
- identifier les habiletés de leadership développées en théâtre et expliquer comment elles peuvent être appliquées à d'autres contextes (p. ex., lors d'assemblées scolaires ou lors d'animations).
- expliquer comment le cheminement personnel et les connaissances scolaires résultant de ses études en théâtre (p. ex., leadership, capacité de s'exprimer, techniques de recherche) sont liés à des perspectives d'emploi dans divers domaines (p. ex., administration, éducation, droit).
- documenter et décrire les possibilités de carrières en théâtre ou dans d'autres formes d'art (p. ex., cinéma, radio, télévision, musique).

Arts et francophonie

- expliquer comment le théâtre permet aux francophones d’exprimer diverses facettes de leur culture.
 - réaliser des travaux exprimant un message et revêtant une dimension culturelle (p. ex., sketch historique relié au patrimoine de sa région).
 - analyser les liens entre la production d’une artiste ou d’un artiste et sa culture (p. ex., Wajdi Mouawad, Jean Marc Dalpé).
 - analyser les retombées économiques d’événements théâtraux (p. ex., Festival des Amériques à Montréal, Les 15 jours de la dramaturgie des régions à Ottawa, Festival de théâtre étudiant franco-ontarien).
- démontrer une connaissance des auteures et auteurs, comédiennes et comédiens, metteuses en scène et metteurs en scène de la francophonie canadienne et mondiale (p. ex., Robert Lepage, Peter Brook, Ariane Mnouchkine et Denis Marleau en mise en scène; Michel Tremblay, Normand Chaurette, René-Daniel Dubois, Jean Marc Dalpé, Bernard-Marie Koltès, Éric-Emmanuel Schmitt et Michel Vinaver en dramaturgie; Yves Jacques et Jeanne Moreau en interprétation).
 - démontrer par un projet comment promouvoir la francophonie en utilisant ses connaissances en art dramatique (p. ex., événements artistiques locaux, régionaux ou provinciaux comme un concours d’écriture dramatique, un festival de théâtre étudiant, une ligue d’improvisation).

Théâtre, 12^e année, cours ouvert

(AAT4O)

Ce cours permet à l'élève de présenter des productions d'inspiration diverse. L'élève monte des pièces du répertoire contemporain de la francophonie ou autre, et crée des œuvres illustrant des thèmes personnels, la vie de sa communauté ou des préoccupations sociales. Il ou elle prend part à diverses activités théâtrales : ainsi l'élève interprète des personnages, conçoit des décors, réalise des éclairages, s'occupe des costumes, met en scène, fait la régie, dirige la production ou prépare la publicité. L'élève explore également les perspectives d'emploi dans ce domaine.

Préalable : Théâtre, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou ouvert

Théorie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire comment le thème d'une pièce peut être l'élément clé de toutes les décisions artistiques prises au cours du processus de création.
- décrire les éléments, les principes, les techniques, les étapes de conception et de production théâtrale, en utilisant la terminologie appropriée.
- démontrer comment le genre, le style et le contexte historique d'une pièce orientent chacune des décisions artistiques à toutes les étapes de la production : lecture, mise en place, enchaînement, et générale.
- décrire comment diverses formes d'art dramatique sont utilisées par des communautés culturelles (autres que la sienne) pour ancrer et véhiculer l'identité culturelle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Rôles/personnages

- décrire comment les costumes, le maquillage, les accessoires et les décors sont utilisés dans la construction du thème et des personnages.
- décrire comment les techniques d'interprétation sont utilisées dans la construction de personnages qui incarnent le thème de la pièce.
- décrire divers styles de jeu employés par les comédiennes et comédiens dans différents genres théâtraux.

Langage théâtral

- expliquer l'utilisation des éléments (p. ex., ligne, couleur en espace scénique) et des principes (p. ex., unité et variété) de la composition en théâtre.
- décrire les étapes nécessaires à la création du décor, des costumes et des éléments scéniques.
- décrire des techniques vocales (p. ex., articulation et projection) utilisées par les artistes.
- expliquer divers moyens d'entraînement physique (p.ex., danse, gymnastique, lutte).

- démontrer une connaissance théorique des principes généraux de la régie théâtrale.
- décrire les tâches des équipes techniques (p. ex., accessoires, costumes, décors) et des équipes de scène (p. ex., éclairage, scénographie).

Formes théâtrales et histoire

- décrire comment le thème et les personnages prennent vie dans diverses formes dramatiques (p. ex., tableau, monologue, mise en lecture).
- décrire des textes dramatiques, des espaces scéniques et des conventions théâtrales propres à diverses époques et cultures (p. ex., tragédie grecque, comédie classique, farce).
- décrire les critères qui président au choix d'une scène ou d'une pièce à produire.
- décrire les méthodes à suivre pour documenter le contexte historique et culturel d'une scène ou d'une pièce.
- décrire le processus d'analyse d'une pièce ou d'une scène avant sa répétition et présentation.
- décrire le contexte sociohistorique de pièces à l'étude.

Création

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- créer et soutenir un rôle en demeurant fidèle à l'intention du texte.
- faire appel à un esprit de collaboration à toutes les étapes des répétitions et de la production.
- adapter et présenter une variété d'œuvres, plus particulièrement celles de dramaturges canadiens contemporains.
- utiliser la technologie pour appuyer et enrichir le travail de production.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Processus de création

- appliquer diverses méthodes de construction des personnages (p.ex., analyse du texte, biographie du personnage, recherche documentaire, méthode de Stanislavski).
- identifier et utiliser des critères pour sélectionner les costumes, le maquillage et les accessoires qui conviennent aux personnages.
- employer des techniques corporelles (p.ex., échauffement, danse) et vocales (p. ex., articulation et projection de la voix) lors des répétitions et de la présentation.
- interpréter des personnages, lors de répétitions et présentations, avec une approche nouvelle et un engagement renouvelé.
- créer et présenter des mises en scène originales à partir de recherches, d'improvisations et de répétitions.
- intégrer les suggestions et informations provenant de la metteuse en scène ou du metteur en scène, de ses camarades et de sources variées (p. ex., cahier de régie, mise en place) aux répétitions et présentations.
- présenter une gamme de textes dramatiques, originaux ou adaptés, du répertoire canadien et international qui traitent de préoccupations estudiantines, communautaires ou mondiales (p. ex., Marcel Dubé, Bernard-Marie Koltès, Antonine Maillet, Michel Tremblay, Françoise Lorranger, Jean Marc Dalpé, Pol Pelletier).

- utiliser l'éclairage et le son pour développer et communiquer la thématique, les personnages, le lieu et l'intrigue dans une production (p. ex., scénographie dépouillée, trame sonore austère pour traduire la solitude).
- créer une scénographie, un éclairage ou des costumes en utilisant les éléments et les principes de composition (p. ex., variété de couleurs et de formes pour un spectacle d'enfants).
- résoudre les défis de mise en scène dans une production (p. ex., effets spéciaux, changements rapides de décors).
- utiliser le matériel technique correctement (p. ex., accrocher et régler des projecteurs, manipuler des consoles d'éclairage et de son).

Présentations théâtrales

- démontrer une compréhension des tâches et responsabilités de chaque membre de la troupe dans la préparation et la présentation d'un spectacle (p. ex., ponctualité, assiduité, respect, coopération, détermination et ouverture d'esprit).
- démontrer une compréhension des rapports entre les différentes tâches et responsabilités des membres d'une équipe, à toutes les étapes de la préparation et de la présentation d'un spectacle.

- appliquer les conventions propres aux répétitions et aux présentations de spectacles (p. ex., se préparer grâce à des exercices d'échauffement de la voix et du corps, noter et suivre les directives de la metteuse en scène ou du metteur en scène, garder le silence dans les coulisses).
- identifier et appliquer les principes et les techniques de marketing pour faire la promotion de spectacles (p.ex., communiqués de presse, programmes, affiches, ventes de billets).
- identifier et appliquer des critères pour choisir un emplacement et un public en fonction d'une présentation particulière.
- tenir compte des intérêts et des préoccupations de la communauté (p. ex., opposition à un théâtre «engagé» dans les écoles élémentaires).

Analyse

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer tous les aspects des répétitions et des productions en utilisant une variété de stratégies.
- évaluer les productions théâtrales de son école et de sa communauté en employant un vocabulaire approprié.
- évaluer la contribution d'une production à l'épanouissement individuel, à celui de son groupe ou de sa communauté.
- analyser les retombées sociales et culturelles du théâtre.
- analyser les perspectives de formation et d'emploi dans le secteur du théâtre et dans d'autres disciplines artistiques qui y sont reliées.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Analyse et évaluation

- utiliser ses propres critères d'évaluation afin de mesurer les buts atteints, d'en formuler de nouveaux et de déterminer le succès du spectacle selon divers points de vue (p. ex., critique, direction artistique, régie, public).
- défendre les choix artistiques effectués tout au long d'une représentation, à partir de la vision initiale et globale.
- démontrer la capacité d'écrire des critiques de pièces présentées en public ou sur écran.
- expliquer les facteurs à considérer dans la sélection des pièces à l'affiche (p. ex., attentes du public, forces et faiblesses de la troupe, contraintes budgétaires).
- expliquer comment le théâtre canadien interprète et reflète les préoccupations et les intérêts des Canadiennes et Canadiens (p. ex., thème de l'unité familiale dans *L'Égoïste*, de Claude Guilmain, personnage du père dans *Le Chien* de Jean Marc Dalpé).
- expliquer comment le théâtre nourrit et représente une culture et une société, aux niveaux local et mondial.

Développement personnel

et cheminement de carrière

- analyser toutes les étapes du processus de création en utilisant diverses méthodes d'examen rétrospectif (p. ex., journal de bord, discussion de groupe).
- identifier la métaphore d'une pièce et en dégager des messages pour sa vie personnelle.
- expliquer comment la construction et l'interprétation d'un personnage peuvent contribuer à l'épanouissement personnel (p. ex., empathie, respect d'autrui, capacité à résoudre des conflits).
- identifier et discuter des qualités de leadership acquises tout au long d'une production théâtrale (p. ex., pensée créative et analytique, esprit d'équipe, goût de prendre des chances, aptitudes à la communication et à la résolution de problèmes).
- documenter et décrire des possibilités de carrières en théâtre (p. ex., en dramaturgie, direction artistique, interprétation, ou conception de décors).
- documenter et décrire des programmes d'études postsecondaires en théâtre et dans d'autres disciplines artistiques connexes.

Arts et francophonie

- expliquer comment le théâtre permet aux francophones d'exprimer diverses facettes de leur culture.
- documenter le travail d'artistes de la scène du milieu théâtral francophone.
- identifier les nouvelles tendances en scénographie et en mise en scène dans le théâtre francophone (p. ex., travail de Robert Lepage, Michel Lemieux, Jean Asselin, Gilles Maheux, Brigitte Haentjens).
- démontrer comment les productions théâtrales canadiennes-françaises reflètent sa culture.
- expliquer comment les artistes s'engagent socialement par l'entremise de leurs œuvres (p. ex., thème de l'assimilation dans *French Town* de Michel Ouellette; thème de la génération X dans *Rappel*, de Patrick Leroux).
- analyser les retombées économiques d'événements théâtraux (p. ex., Festival des Amériques, Jeux de la Francophonie, Festival de théâtre en milieu scolaire franco-ontarien).
- collaborer à la réalisation technique d'un spectacle communautaire.
- inventorier les médias qui couvrent les productions théâtrales francophones (p. ex., poste de radio communautaire, journal local).

Quelques considérations concernant la planification du programme

Lors de la planification, l'enseignante ou l'enseignant tiendra compte des consignes qui sont énoncées dans le document complémentaire *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Planification des programmes et évaluation, 2000*. Ce document présente des renseignements essentiels en ce qui concerne notamment les points suivants :

- le contexte de l'éducation en langue française;
- les différents types de cours au palier secondaire;
- l'éducation des élèves en difficulté;
- la place de la technologie dans le curriculum;
- les programmes d'appui dans la langue d'enseignement : actualisation linguistique en français et perfectionnement du français;
- les programmes d'English et d'anglais pour débutants;
- la formation au cheminement de carrière;
- l'éducation coopérative et l'expérience de travail;
- la santé et la sécurité.

On trouvera ci-dessous des consignes supplémentaires pour le programme-cadre d'éducation artistique.

L'éducation des élèves en difficulté. La *Loi sur l'éducation* et les règlements pris en application de celle-ci exigent des conseils scolaires qu'ils fournissent aux élèves en difficulté des programmes et des services pour l'enfance en difficulté qui répondent à leurs besoins.

On doit élaborer et tenir à jour un plan d'enseignement individualisé (PEI) pour chaque élève identifié comme étant en difficulté par le comité d'identification, de placement et de révision. Le PEI doit préciser, selon le cas, quelles sont les attentes modifiées ou différentes du curriculum ainsi que les adaptations, telles que la prestation de soutien et de services spécialisés, qui sont nécessaires pour répondre aux besoins de l'élève. Le PEI doit aussi préciser les méthodes à utiliser pour suivre les progrès de l'élève. Pour les élèves en difficulté de 14 ans et plus (à l'exception des élèves qui sont uniquement identifiés comme étant surdoués), le PEI doit aussi comprendre un plan pour aider ces élèves à faire la transition vers des études postsecondaires, des programmes d'apprentissage d'un métier ou un milieu de travail, et à optimiser leur autonomie au sein de la communauté.

On pourra aussi élaborer un plan d'enseignement individualisé pour les élèves qui bénéficient de programmes et de services pour l'enfance en difficulté, mais qui n'ont pas été identifiés comme des élèves en difficulté par le comité d'identification, de placement et de révision.

En éducation artistique, il existe des techniques d'adaptation et des moyens techniques qui peuvent aider le personnel enseignant à répondre aux besoins définis dans le plan d'enseignement individualisé des élèves en difficulté. Certains élèves pourraient avoir besoin, par exemple, d'instruments ou de matériel modifiés, d'un convertisseur en braille, d'un synthétiseur vocal, d'un appareil personnel d'amplification ou d'un logiciel d'enseignement assisté par ordinateur.

En danse ou en musique, les élèves qui ont une déficience auditive ou un handicap physique peuvent réaliser les attentes dans les domaines de la théorie et de l'analyse grâce à quelques adaptations seulement, pas plus que dans toute autre matière scolaire. On peut encourager les élèves malentendants à créer de la musique à l'aide de l'ordinateur et à élaborer des compositions fondées sur des sources de vibration, comme la voix, des instruments traditionnels ou de confection artisanale et des objets d'usage courant.

En arts visuels, les élèves ayant une déficience visuelle peuvent se concentrer sur les créations tridimensionnelles, en utilisant des matériaux comme l'argile ou le bois, plutôt que sur la représentation bidimensionnelle comme le dessin ou la peinture. Pour apprendre à réagir aux œuvres des autres, les élèves ayant une déficience visuelle pourraient avoir besoin d'aides électroniques ou de manuels de documentation en braille; ils ou elles peuvent poser des questions et toucher les œuvres qu'ils sont appelés à analyser.

Le vaste éventail de cours en arts décrits dans le présent document permet aux élèves qui ont des capacités exceptionnelles de se dépasser et de développer leurs talents. Les cours en éducation artistique peuvent être offerts sous forme de concentration dans certaines écoles, notamment les écoles d'arts; les élèves ayant des talents artistiques exceptionnels ne peuvent que bénéficier d'un apprentissage intensif dans une ou plusieurs matières en éducation artistique.

Comme les arts sont axés autant sur l'expérimentation que sur l'œuvre, les élèves en difficulté peuvent trouver dans les cours d'éducation artistique des moyens de développer leur habileté à s'exprimer.

La place de la technologie dans le curriculum. Le recours aux nouvelles technologies et aux technologies traditionnelles en éducation artistique convient de multiples façons à l'expression artistique. Par exemple, les élèves en théâtre se familiarisent avec les consoles de son et d'éclairage et d'autres technologies pour présenter leurs productions théâtrales. En musique, les élèves utilisent les technologies analogiques et numériques pour l'enregistrement. Dans les cours de danse, les élèves peuvent se servir de l'informatique dans leur processus de composition. Plusieurs musées et galeries d'art à travers le monde diffusent des photographies de leur collection sur Internet, ce qui constitue une mine de renseignements pour les élèves des cours d'arts visuels. Les élèves en arts visuels, à l'instar des élèves des autres cours d'éducation artistique, peuvent aussi utiliser des technologies traditionnelles telles que le cinéma, la vidéo et la photographie, qui constituent aussi des formes d'art de plein droit. Les élèves en arts médiatiques utilisent, pour résoudre des problèmes artistiques, une combinaison de nouvelles technologies et de technologies traditionnelles, telles que l'imagerie numérique, l'enregistrement numérique, l'holographie, la technologie multimédia et la robotique.

Au-delà de toute technologie, les arts constituent différents langages de communication. Ils peuvent favoriser l'amélioration de l'expression orale en incitant les élèves à communiquer leurs idées et sentiments. Dans ce contexte d'apprentissage moins formel, les élèves peuvent se sentir plus libres de discuter, d'expérimenter et de perfectionner leur français. L'occasion de présenter et d'examiner ensemble leurs créations permet aux élèves de discuter fructueusement d'expériences communes. Enfin, les activités dans les matières artistiques amènent les élèves à lire et à écrire en français à diverses fins.

L'actualisation linguistique en français et le perfectionnement du français. Les écoles de langue française offrent un programme d'actualisation linguistique en français (ALF) pour les élèves qui, à leur arrivée à l'école, parlent peu le français ou pas du tout. Le programme de perfectionnement du français (PDF) s'adresse aux élèves qui s'expriment dans une variété de français très différente du français standard ou qui ont besoin de se familiariser avec leur nouveau milieu socioculturel et de s'y adapter.

Les cours du programme-cadre d'éducation artistique fournissent aux élèves inscrits dans un programme ALF un contexte favorable à l'acquisition des compétences indispensables en français dans des domaines aussi variés que les arts médiatiques, les arts visuels, la danse, la musique et le théâtre. Les arts sont en soi un ensemble de langages variés. À travers les arts, les élèves communiquent leurs idées et leurs sentiments. Les matières artistiques servent de catalyseur et de soutien à l'expression orale. Les élèves se sentiront plus à l'aise dans un contexte informel pour expérimenter avec les éléments de la langue française et pour discuter de sujets qui leur tiennent à cœur. En présentant en groupe leurs œuvres, les élèves sont appelés à discuter d'expériences communes. Ainsi les élèves peuvent améliorer leurs compétences en français. De plus, le travail exigé dans les cours d'éducation artistique les amène aussi à lire et à écrire en français. Ces cours tiennent également compte des besoins des élèves inscrits dans un programme PDF qui doivent se familiariser avec leur nouveau milieu socioculturel. Ceux-ci peuvent découvrir de nombreux artistes francophones de l'Ontario et d'ailleurs, et ils ou elles peuvent se renseigner sur les établissements et les produits culturels de la francophonie de l'Ontario et d'ailleurs.

La formation au cheminement de carrière. Les industries culturelles constituent l'un des secteurs les plus importants de notre économie. Les possibilités de formation et de carrière sont donc nombreuses et diverses dans le domaine des arts. On encourage les élèves à se familiariser avec des possibilités de carrières de création, de techniques ou d'administration dans le domaine des arts. L'éducation artistique permet aux élèves d'acquérir toute une gamme d'habiletés et de connaissances en communication qui sont fort appréciées dans d'autres secteurs d'emploi, comme le marketing et les relations publiques, l'industrie touristique, l'enseignement et le droit. Le personnel enseignant peut aider les élèves à découvrir les façons dont leur activité artistique peut accroître leurs aptitudes dans de nombreuses autres professions. Il faudrait souligner aux élèves les possibilités qui existent en français.

L'éducation coopérative et l'expérience de travail. Les matières artistiques offrent beaucoup de possibilités de stages d'éducation coopérative et d'expériences en milieu de travail. On recherchera des stages où le français est utilisé afin que les élèves puissent affirmer leur identité culturelle. Les élèves en arts médiatiques ou arts visuels pourront parfaire leurs connaissances en graphisme et en informatique en effectuant un stage dans un studio d'arts graphiques ou dans une maison d'édition. En danse, les élèves pourront accroître leur connaissance des éléments du mouvement en animant des activités motrices dans une garderie; ils ou elles pourraient se familiariser davantage avec la discipline qu'exigent les répétitions par un stage dans une troupe de danse professionnelle. Les élèves des cours de musique et d'arts médiatiques pourront bénéficier d'un stage dans une musicothèque, une station de télédiffusion ou chez un disquaire. Les élèves en théâtre pourront appliquer les connaissances apprises à l'école en faisant du bénévolat comme régisseurs de plateau dans un théâtre communautaire ou dans une troupe professionnelle.

La santé et la sécurité. L'enseignement de chacune des matières artistiques pose des questions de santé ou de sécurité qui exigent une attention particulière. Par exemple, en arts visuels, il faut enseigner les règles de sécurité concernant l'entreposage, la manipulation et l'élimination des substances toxiques; en danse, les exercices d'échauffement et de récupération permettent de prévenir les blessures; en musique, il faut sensibiliser les élèves aux dangers de troubles musculo-squelettiques; et en théâtre, il faut prendre des précautions lors de l'utilisation des techniques de construction, d'éclairage et de son.

Pour assurer la santé et la sécurité en éducation artistique, on tiendra compte des précautions requises par le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail; on insistera sur la manipulation prudente des substances toxiques; on enseignera l'utilisation appropriée des installations de sécurité comme les douches ou bassins oculaires; et on mettra l'accent sur la manipulation prudente de l'équipement électrique. Chacune des matières du programme-cadre d'éducation artistique présente des problèmes de santé et de sécurité qui lui sont propres et dont il faut tenir compte.

Grille d'évaluation du rendement

La grille d'évaluation du programme-cadre d'éducation artistique porte sur les quatre compétences suivantes : connaissance et compréhension; réflexion et recherche; communication; création (mise en application). Ces quatre compétences ont été déterminées en tenant compte des attentes énoncées pour chacun des cours d'éducation artistique. Des niveaux de rendement sont décrits pour chacune des compétences présentées dans la grille d'évaluation. (On trouvera de plus amples renseignements sur les niveaux de rendement, l'évaluation et la communication des résultats dans le document complémentaire *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Planification des programmes et évaluation, 2000.*)

Le personnel enseignant pourra se servir de la grille d'évaluation pour :

- planifier l'enseignement et les activités d'apprentissage, de façon à permettre aux élèves de satisfaire aux attentes du cours;
- planifier les méthodes d'évaluation qui lui permettront de déterminer avec exactitude le rendement des élèves à l'égard des attentes du cours;
- sélectionner des exemples de travaux de ses élèves qui représentent le mieux leur rendement;
- offrir aux élèves une rétroaction détaillée sur leur rendement et leur suggérer des moyens pour s'améliorer;
- déterminer, vers la fin du cours, le niveau de rendement que l'élève atteint le plus fréquemment pour chacune des compétences, selon ce qu'indiquent ses travaux;
- choisir une méthode pour effectuer l'évaluation finale;
- déterminer la note finale.

Pour leur part, les élèves pourront utiliser la grille d'évaluation pour :

- évaluer leur apprentissage;
- planifier, en collaboration avec le personnel enseignant, des stratégies leur permettant d'améliorer leur rendement.

L'uniformité de l'évaluation à travers la province repose, en grande partie, sur le recours à la même grille dans une discipline pour évaluer le rendement des élèves. De la documentation sera fournie au personnel enseignant afin de l'aider à adapter ses méthodes d'évaluation.

Le ministère fera parvenir les ressources suivantes aux conseils scolaires à des fins de distribution au personnel enseignant :

- un bulletin provincial ainsi qu'un guide explicatif;
- des documents sur la planification de l'enseignement;
- des vidéocassettes sur l'évaluation;
- de la documentation pour la formation;
- un planificateur électronique pour le curriculum.

En planifiant son programme, le personnel enseignant s'assurera de relier les attentes et les compétences énumérées dans la grille d'évaluation. L'enseignement incorporera toutes les attentes du cours, et l'évaluation des attentes se fera en fonction de la compétence appropriée. Le personnel enseignant déterminera le rendement de l'élève en se fondant sur les descripteurs des quatre niveaux de rendement. Les élèves auront des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point ils ou elles ont satisfait aux attentes du cours et ce, pour chacune des quatre compétences. Le personnel enseignant pourrait leur fournir des exemples de travaux qui illustrent les différences entre les niveaux de rendement.

Le niveau 3 de la grille d'évaluation correspond à la norme provinciale. On peut définir le rendement escompté au niveau 3 en combinant les descripteurs de la colonne intitulée «70 – 79 % (Niveau 3)».

Grille d'évaluation du rendement en éducation artistique, 11^e et 12^e année

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
Connaissance et compréhension	L'élève :			
– connaissance des faits et des termes	– démontre une connaissance limitée des faits et des termes	– démontre une connaissance partielle des faits et des termes	– démontre une connaissance générale des faits et des termes	– démontre une connaissance approfondie des faits et des termes
– compréhension des concepts, des éléments, des principes et des théories	– démontre une compréhension limitée des concepts, éléments, principes et théories	– démontre une compréhension partielle des concepts, éléments, principes et théories	– démontre une compréhension générale des concepts, éléments, principes et théories	– démontre une compréhension approfondie et subtile des concepts, éléments, principes et théories
– compréhension des rapports entre les concepts	– démontre une compréhension limitée des rapports entre les concepts	– démontre une compréhension partielle des rapports entre les concepts	– démontre une compréhension générale des rapports entre les concepts	– démontre une compréhension approfondie et subtile des rapports entre les concepts
Réflexion et recherche	L'élève :			
– analyse critique (p. ex., analyse des éléments et des principes esthétiques)	– fait une analyse critique avec peu de clarté et une efficacité limitée	– fait une analyse critique avec une certaine clarté et efficacité	– fait une analyse critique avec beaucoup de clarté et d'efficacité	– fait une analyse critique avec très grande clarté et efficacité
– pensée créative (p. ex., fluidité verbale, souplesse, raisonnement divergent)	– utilise des habiletés en pensée créative avec une efficacité limitée	– utilise des habiletés en pensée créative avec une certaine efficacité	– utilise des habiletés en pensée créative avec beaucoup d'efficacité	– utilise des habiletés en pensée créative avec très grande efficacité
– rapprochements (p. ex., entre les arts et les expériences personnelles, entre les arts mêmes et entre les arts et le monde)	– fait des rapprochements avec une efficacité limitée	– fait des rapprochements avec une certaine efficacité	– fait des rapprochements avec beaucoup d'efficacité	– fait des rapprochements avec très grande efficacité

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
Communication	L'élève :			
– communication et expression d'idées à des fins et pour des auditoires divers	– communique et exprime des idées à des fins et pour des auditoires divers avec une clarté limitée	– communique et exprime des idées à des fins et pour des auditoires divers avec une certaine clarté	– communique et exprime des idées à des fins et pour des auditoires divers avec beaucoup de clarté	– communique et exprime des idées à des fins et pour des auditoires divers avec très grande clarté
– utilisation du langage et des symboles artistiques	– utilise le langage et les symboles artistiques avec peu d'exactitude et une efficacité limitée	– utilise le langage et les symboles artistiques avec une certaine exactitude et efficacité	– utilise le langage et les symboles artistiques avec beaucoup d'exactitude et d'efficacité	– utilise le langage et les symboles artistiques avec très grande exactitude et efficacité
– utilisation de diverses formes de communication propres au sujet	– utilise les diverses formes de communication avec une compétence limitée	– utilise les diverses formes de communication avec une certaine compétence	– utilise les diverses formes de communication avec beaucoup de compétence	– utilise les diverses formes de communication avec très grande compétence
Création (mise en application)	L'élève :			
– application des connaissances et des habiletés dans des contextes familiers	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec beaucoup d'efficacité	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec très grande efficacité
– transfert des connaissances et des habiletés à de nouveaux contextes	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec très grande efficacité
– utilisation de l'équipement, du matériel et de la technologie	– utilise l'équipement, le matériel et la technologie de façon sûre et correcte uniquement sous supervision	– utilise l'équipement, le matériel et la technologie de façon sûre et correcte avec peu de supervision	– utilise l'équipement, le matériel et la technologie de façon sûre et correcte	– utilise l'équipement, le matériel et la technologie de façon sûre et correcte et encourage les autres à faire de même
– application du processus de création (p. ex., recherche, expérimentation, production, évaluation)	– applique le processus de création avec une efficacité limitée	– applique le processus de création avec une certaine efficacité	– applique le processus de création avec beaucoup d'efficacité	– applique le processus de création avec très grande efficacité et avec assurance

N.B. : L'élève qui obtient moins de 50 % à la fin d'un cours ne recevra pas de crédit pour ce cours.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, les groupes et les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.

ISBN 0-7778-9200-6

00-023

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2000